

N° 2706
60^e année
du 3
au 30 août 2006
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE

2006

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

L'ESSENTIEL

Pages 2 et 6

POLITIQUE FRANÇAISE

– Le Duc de Vendôme
à Nice

par Pierre GOUIRAND

– Défendons nos
entreprises et nos emplois

par Henri FOUQUEREAU

– L'élection du président
au suffrage universel direct

par le général (c.r.)
Pierre-Marie GALLOIS

Pages 11, 12 et 13

ARTS-LETTRES- SPECTACLES

– Bozonnet évincé

par Guy C. MENUSIER

– Un goût d'été

– D'encre et de sang

par Anne BERNET

– Roger Nimier
encore une fois

par Pierre LAFARGE

Pages 12 et 16

HISTOIRE

– La vérité sur l'esclavage

par Michel FROMENTOUX

– Il y a 150 ans à Neuchâtel :
une insurrection royaliste

par Guy C. MENUSIER

Page 14

CHRONIQUE

– La parole est d'or

par Jean-Baptiste MORVAN

LES GRANDS TEXTES POLITIQUES

– Les abstractions
ne peuvent gouverner
les hommes

par Aristide LEUCATE

LA FOIRE AUX CANDIDATS

La solution monarchique

Notre dossier par Jean-Philippe CHAUVIN et Michel FROMENTOUX (pages 7 à 10)

PROCHAINS
NUMÉROS :
31 août
7 septembre
21 septembre

LA FUSION GAZ DE FRANCE - SUEZ

La trahison de Sarkozy

En 2003, quand il était ministre des Finances, Nicolas Sarkozy avait fait voter une loi prévoyant que, quelles que soient les restructurations à venir, l'État continuerait à détenir 70 % du capital de Gaz de France. Engagement imprudent, car des raisons économiques pouvaient conduire à réviser ce pourcentage. C'est actuellement le cas avec le projet de fusion entre l'entreprise publique et Suez qui ramènerait la part de l'État dans Gaz de France à 34 %.

Intérêt national

Cette fusion serait une bonne opération financière du point de vue de l'intérêt national car elle permettrait la constitution d'un groupe énergétique puissant face aux mastodontes étrangers. Elle protégerait aussi les salariés des sociétés rattachées à Suez me-

nacés dans leurs emplois si la firme italienne ENEL met la main sur Suez comme elle tente de le faire.

Un choix cornélien

La cause devrait donc être entendue et le vote de la loi se dérouler sans difficulté en septembre, d'autant que les syndicats de Suez ont donné leur accord. Mais pour la gauche et pour les syndicats de Gaz de France, il n'est pas question de toucher à une entreprise nationalisée. Il faut donc s'attendre de leur part à une grosse agitation à la rentrée ainsi qu'à une obstruction au Parlement. Cela n'est pas pour fâcher Nicolas Sarkozy, qui serait heureux de voir une fois de plus le Premier ministre en difficulté. Au surplus, si le projet échouait, il apparaîtrait comme un homme

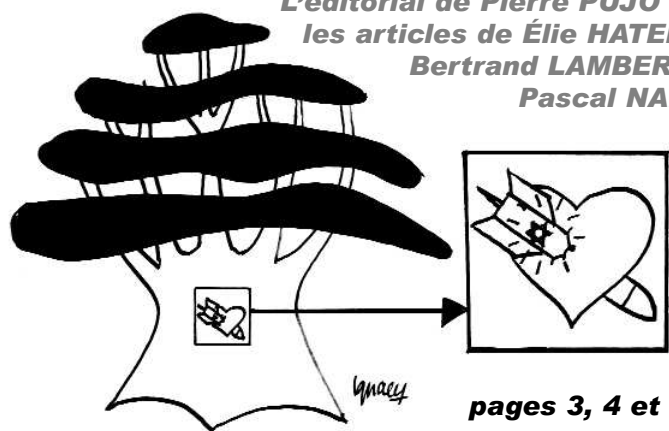
compréhensif pour les thèses de la gauche. Tout cela serait bon pour sa candidature à l'élection présidentielle.

Le député Jean-Claude Le-noir a présenté le 26 juillet un "plan B" de substitution à la fusion. Un plan qui, dès le lendemain, a fait un "flop" car il est apparu impraticable. Voilà donc les députés UMP plus que jamais placés devant leurs responsabilités : voter le projet suivant l'intérêt national ou risquer de perdre des électeurs en consentant à la dénationalisation de Gaz de France. Un choix cornélien. Le courage, hélas, n'est pas la vertu majeure des parlementaires lorsqu'ils ont des décisions collectives à prendre.

Jacques CEPOY

PROCHE-ORIENT LA FRANCE AU SERVICE DE LA PAIX

L'éditorial de Pierre PUJO et
les articles de Élie HATEM,
Bertrand LAMBERT,
Pascal NARI



pages 3, 4 et 5

M 01093 - 2706 - F: 3,00 €



■ Dans une longue intervention présentée le 11 juillet au Forum pour la France, Henri Fouquereau a jeté les bases d'une réflexion sur la situation économique de la France.

Nous en extrayons ci-dessous le passage sur les délocalisations et la prise de contrôle de nos industries par l'étranger

La voiture "machin" est la voiture officielle de l'équipe de France, l'écran de télé est de la marque "truc", partenaire officiel de l'équipe de France. Or, pas plus que l'écran plat, la voiture n'est fabriquée en France. La Peugeot dans laquelle, à en croire la publicité, tout est plus intense, est fabriquée en Slovaquie avant d'être livrée aux consommateurs français (450.000 véhicules PSA sont fabriqués là-bas). L'ouvrier français qui ne trouve plus de travail suite aux délocalisations doit en effet goûter l'intensité du problème ! Plus de la moitié des 207 vendues en France proviennent d'Europe de l'Est. Grâce aux investissements de nos constructeurs automobiles, la Slovaquie va détenir le record du monde de voitures produites par habitant et la France le record du chômage. Quant à la Toyota, devenue PSA, donc française et partenaire officielle de l'équipe de France, 300.000 exemplaires sont fabriqués en Tchèque et revendus chez nous. Volkswagen fait construire 500.000 véhicules dans ce même pays pour en inonder nos marchés.

Nos constructeurs nationaux affirment la main sur le cœur "qu'il ne faut pas perdre la clientèle...", que les délocalisations ne servent qu'à la conquête des nouveaux marchés de l'Est". Attendez ! La production automobile dans les PECO * a augmenté de plus de 39 %, alors que la consommation automobile n'a augmenté que de 11 % (en partant

Défendons nos entreprises et nos emplois

de très peu). D'im- portateurs de nos produits les PECO par **Henri FOUQUEREAU** désastre provoqué, dans les années précédentes, par

l'OPA menée contre des entreprises françaises et les fermetures d'usines qui ont suivi dans le Calvados et dans le Loiret, avec le départ de toutes nos technologies vers d'autres pays ! Eh bien Valéo, après avoir vendu ou fermé ses usines en France, a fermé en 2005, cinq usines en Espagne et en Italie et la moitié de ses effectifs travaille maintenant dans les pays à bas coûts.

PSA ouvre des usines en Europe de l'Est, ferme une usine en Angleterre ; Général Motors supprime des emplois en Angleterre, ferme une usine au Portugal et va en ouvrir une en Pologne. Renault, en achetant une partie de Général Motors, va financer l'installation de cette usine en Pologne. Drôle d'affaire ! GM est en état de cessation de paiements : 32 milliards de dollars de dettes rien que pour la partie automobile, et quelque 40 milliards de dollars de dettes pour les secteurs "santé et retraites" que l'entreprise doit assurer. Voilà les entreprises achetées par la France !

Dans le secteur de l'automobile, celui qui emploie le plus de monde, la France a perdu en 2005, 8.400 emplois (source : ministère de l'Emploi) et 3.600 rien qu'au premier trimestre 2006. C'est notre avenir qui fiche le camp.

Une main d'œuvre surexploitée

"Europe oblige", nous dit-on ! Non, c'est faux ! La vérité est que le coût d'une main-d'œuvre surexploitée et mal payée est la raison profonde de ces délocalisations. Dans les PECO l'heure de travail revient entre 2 et 5 euros contre 23 euros chez nous. Ces chiffres ont été publiés par un journal du soir et proviennent des constructeurs eux-mêmes. Un équipementier Valéo a fermé en 2005. Rappelons-nous le

Patriotisme économique

Selon la Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules (FIEV), dans le secteur des équipementiers, 20.000 autres emplois vont disparaître chez nous, que nous retrouverons, n'en doutons pas, ailleurs. C'est cela le mondialisme, c'est cela l'ultralibéralisme, c'est l'appauvrissement de notre tissu industriel.

Terrible constat ! Le principal disparaît : la production, nos technologies, notre savoir-faire. C'est demain qui est visé. Et lorsque 44 % de la capitalisation du CAC 40 est contrôlée par les investisseurs étrangers, que voulez-vous espérer ? C'est dès maintenant qu'il faut agir sur le pouvoir. [...]

Le patriotisme économique à la française n'était sûrement pas la maximalisation de la richesse des actionnaires, mais le transfert d'une partie de la richesse produite vers d'autres catégories de Français, c'est-à-dire, et comme le proposait le général De Gaulle, un partage des bénéfices entre le capital et le travail.

Il s'agissait aussi que la part la plus importante des débouchés na-

tionaux soit réservée aux producteurs locaux. Et cela se faisait au bénéfice des propriétaires actionnaires et des salariés.

S'agissait-il d'un protectionnisme ? Et pourquoi pas ? Et tant mieux s'il s'agit de défendre les intérêts des producteurs nationaux. Que défendons-nous en important des fruits et des légumes et en laissant nos propres terres en jachère ? Que défendons-nous en bradant notre savoir-faire et en important les produits fabriqués ailleurs précisément grâce à notre propre savoir-faire ?

Proposons un protectionnisme anti-OPA en limitant, par la loi, la part du capital des sociétés françaises que les actionnaires étrangers seront autorisés à acquérir et nous interdirons ainsi toute prise de contrôle de nos entreprises.

Ne nous laissons pas égarer par des arguments fallacieux. Une OPA ne sert, dans la plupart des cas, qu'à augmenter la création de valeur et de richesse des actionnaires, qu'à dégager un gain en capital. Nous comprenons bien que freiner ces OPA desservirait l'intérêt à court terme de l'actionnaire. Mais que celui-ci comprenne que la France n'a pas vocation à se laisser dominer par l'actionariat étranger, surtout lorsqu'il ne sert pas ses intérêts nationaux.

Ce protectionnisme anti-OPA présente pour l'actionnaire quelques désagréments. En effet, et nous venons de le dire, il ne maximalise pas ses profits. Mais il possède comme avantage de garantir la pérennité de l'entreprise grâce à la protection de l'État redevenu souverain.

Serions-nous dans ce cas contre l'économie de marché ? Non pas ! Le marché joue son rôle, mais il doit être encadré par un plan. Encore faut-il que celui-ci soit redevenu national.

* Pays d'Europe centrale et orientale

LE DUC DE VENDÔME À NICE

Le Prince qui avait été accueilli la veille à Marseille par le professeur Henry de Lumley, ancien directeur du Muséum d'histoire naturelle à Paris, a visité vendredi matin 21 juillet le site de Cadarache où M. Bigot, haut commissaire à l'énergie atomique, a pu lui montrer les derniers développements de la mise en place du projet ITER.

Vers 17 heures, le professeur de Lumley a présenté au Duc de Vendôme les fouilles du site préhistorique de la grotte du Lazaret, face à la Baie des Anges dans le quartier est de Nice, et lui a retracé l'histoire de la découverte de ce lieu, vieux de quelque 200.000 ans.



Le dîner qui a réuni une centaine de personnes avait lieu à l'ancien grand séminaire de Nice transformé aujourd'hui en hôtel. Henry de Lumley a profité de son allocution de bienvenue pour donner à l'assistance une superbe leçon d'histoire de l'Homme. Il a très habilement démontré que si les premiers hommes apparaissent il y a environ 2,5 millions d'années en Afrique de l'Est avec la fabrication des premiers outils, c'est en maîtrisant le feu il y a 400.000 ans qu'ils ont ouvert la voie à la maîtrise de l'énergie qui se poursuit aujourd'hui avec le projet ITER.

Dans sa réponse M^{gr} le Duc de Vendôme a dit tout l'intérêt qu'il portait au développement industriel qui permettra à notre pays de rester une grande nation. Il a toutefois beaucoup insisté sur le plaisir qu'il avait à rencontrer les Français. « Vous voulez me connaître – a-t-il déclaré – et moi aussi, je veux vous connaître car ma mission est de servir ». Le Prince qui entreprend ces voyages pour tout voir par lui-même et pour être au courant de ce pensent ses concitoyens, a dit avoir senti que le peuple attendait de la France des signes forts, signes que seule une monarchie pourra lui donner.

Dès la fin du repas, le Prince Jean et sa suite repartaient pour Saint Dalmas de Tende afin d'être à pied d'œuvre pour visiter le lendemain matin la Vallée des Merveilles où les premiers métallurgistes d'il y a 3.500 ans laissèrent tant de signes et d'inscriptions si émouvantes.

La visite princière devait se terminer par une messe dominicale à l'abbaye de Lérins, dans l'île de Saint-Honorat au large de Cannes.

Pierre GOUIRAND

L'ACTION FRANÇAISE 2006

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujol**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujol
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

DANS NOTRE COURRIER

Assis pendant la Marseillaise

M. René Delacroix, président de l'Alliance pour la Résistance nationale, a écrit au chef du Protocole de l'Élysée pour lui signaler les faits suivants dont il a été le témoin :

« Lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 18 juin dernier [au Mont-Valérien], nous avons constaté qu'une dizaine de jeunes gens, accompagnés d'un adulte, sont restés assis sur les gradins, tandis que retentissait La Marseillaise.

Interrogé sur ce point, après la cérémonie, l'adulte a répondu fort aimablement qu'"il n'était pas en service commandé".

La question a été ensuite posée au garde qui se trouvait à proximité. Il nous a été répondu qu'aucune instruction n'avait été donnée pour rappeler le respect dû à l'hymne national. »

M. Delacroix n'a reçu aucune réponse ni du chef du Protocole

ni de M. Chirac. La dérobade des divers responsables dans cette affaire est significative de la dégradation du sens de la patrie aux différents échelons.

Aristote et les Arabes

À la suite de l'entretien que nous a accordé M^{gr} Philippe Brizard, directeur général de l'Oeuvre d'Orient (AF 2000 du 20/7/06), le docteur Lhuillier de Toulouse nous adresse le texte suivant sur le rôle des Arabes dans la transmission à l'Occident de la pensée d'Aristote.

M^{gr} Brizard ayant déclaré que « sans les Arabes et les Juifs nous n'aurions pas connu Platon et Aristote et saint Thomas d'Aquin n'aurait jamais écrit la Somme théologique », notre correspondant nous envoie un extrait de l'ouvrage de Louis Millet Actualité d'Aristote (Sicre Éditions) :

« Rappelons d'abord quelle était la situation au temps de saint Thomas d'Aquin. Cent ans avant l'époque de ce dernier, Aristote était méconnu. Ainsi au début du XII^e siècle on avait publié sous le titre *Theologia Aristotelis* un ouvrage apporté par les Arabes en Espagne ; or c'était un ensemble d'extraits des *Ennéades* de Plotin (philosophe du III^e siècle de notre ère) ; des textes fort peu aristotéliens ! Ce livre inspirera en partie le commentateur musulman Averroës, et c'est ce qui explique que cet Arabe a déformé la parole d'Aristote – ce que saint Thomas verra clairement. Les autorités ecclésiastiques et l'Université interdisent d'enseigner cette philosophie dite d'Aristote, même encore en 1210.

Mais les textes authentiques furent peu traduits en latin, en particulier par Guillaume de Moerbeke (1215-1286), dominicain comme saint Thomas ; à mesure que les traductions étaient éditées, saint Thomas les étudiait. »

Dr LHUILLIER (Toulouse)

LA FRANCE AU SERVICE DE LA PAIX

En ce début d'août, la guerre continue entre Israël et le Hezbollah, et le Liban en est la principale victime. Dans le but de neutraliser son adversaire, l'armée israélienne a entrepris de détruire toutes les infrastructures du Liban et de bombarder villes et villages supposés héberger des combattants chiites. Des civils par centaines sont massacrés. Le Hezbollah continue à tirer des roquettes sur Israël et, s'il fait peu de victimes, c'est assez pour montrer l'efficacité de son organisation et l'importance de son armement. Il tient en échec Israël et l'on ne voit pas l'issue du conflit.

La France solidaire du Liban

La France est solidaire du Liban qui est un morceau d'elle-même. Depuis saint Louis, notre pays a accordé sa protection aux chrétiens. Il ne pourrait se dérober à ses responsabilités sans renier son histoire et décevoir toute une population. La France est intéressée à la sauvegarde de l'intégrité et de la souveraineté du Liban plus qu'aucun autre pays européen.

C'est pourquoi ceux qui parlent d'une diplomatie "européenne", d'une intervention "européenne" et d'un contingent militaire "européen" sont des idéologues déconnectés du réel, tel l'ancien ministre Michel Barnier qui, récemment, sur *France Inter*, ne voyait de solution à la nouvelle crise du Proche-Orient que par l'"Europe". Où est l'"Europe" lorsque la Grande-Bretagne s'aligne sur les États-Unis tandis que la France contredit la stratégie américano-israélienne ? S'il existait un ministre des Affaires étrangères européennes comme la Constitution heureusement rejetée l'an dernier le prévoyait, la diplomatie européenne serait alignée sur celle des États-Unis. Il est souhaitable que la France s'assure du soutien du maximum d'États européens pour mener une action politique au Proche-Orient, mais elle doit garder la conduite de cette action, car elle est la mieux placée pour le faire.

Notre pays, hélas, n'a plus les moyens militaires d'intervenir massivement au Proche-Orient pour calmer les belligérants. Il a néanmoins envoyé des bateaux de guerre au large de Beyrouth pour protéger l'évacuation des Français, et sa diplomatie demeure active.

À la fin juillet, M. Chirac a défini un plan fort raisonnable de règlement de la crise com-



PAR
PIERRE PUJO

portant un cessez-le-feu immédiat, une négociation politique entre toutes les parties du conflit, la restauration de la souveraineté libanaise, le désarmement du Hezbollah, et l'envoi d'une force militaire d'interposition pour garantir l'application de l'accord politique. M. Chirac exclut de placer cette force sous le commandement de l'OTAN et prévoit une force multinationale sous l'égide de l'ONU. Des militaires de l'OTAN apparaîtraient aux yeux des Arabes comme émanant de l'Occident. On sait qu'elle est en fait sous commandement américain...

Le plan Chirac

La stratégie de la France a le soutien d'une bonne partie des pays arabes et celui de l'ONU dont le secrétaire général Kofi Annan a réagi avec vigueur à l'attaque d'un poste de la FINUL par des artilleurs et un avion israéliens le 25 juillet. Une « **agression délibérée** » a-t-il dit. Les quatre malheureux observateurs de l'ONU, et les blessés victimes de l'opération se croyaient protégés par leur statut international. L'armée israélienne ne les a pas épargnés. Les dizaines de victimes civiles de Cana le 30 juillet, à la suite d'un bombardement israélien, révoltent une bonne partie de la communauté internationale. Les procédés du Tsalal montrent que les Israéliens sont prêts à user de tous les moyens pour écraser le Hezbollah. Il n'est pas tolérable, cependant, que, dans ce but, ils réduisent le sud-Liban à une terre brûlée et chassent les populations vers le nord comme s'ils voulaient susciter une nouvelle guerre civile entre les communautés libanaises.

Qu'Israël se préoccupe de sa sécurité compromise par la milice du Hezbollah, cela est parfaitement légitime. Mais sa réaction aux provocations du Hezbollah est disproportionnée. Elle a pour conséquence non seulement de faire d'innombrables victimes civiles, mais aussi de réaliser l'union des Arabes et même des musulmans contre Israël. C'est cette situation à laquelle la France s'oppose justement en affirmant qu'il n'y a pas de solution militaire, et qu'il faut entreprendre une négociation entre tous les acteurs de la région. Faute de quoi, on ira de proche en proche vers une guerre de civilisations. C'est ce que souhaitent l'Iran des ayatollahs et les officines terroristes comme Al Qaïda. Ce n'est ni l'intérêt d'Israël, ni l'intérêt du Liban et de la France.

Calamiteux Américains

Cette stratégie est rejetée par les États-Unis qui encouragent Israël à anéantir ses ennemis au lieu de chercher à trouver un terrain d'entente avec eux. C'est ainsi que le 30 juillet le projet de résolution américain au Conseil de Sécurité sur l'envoi d'une force internationale au sud-Liban s'est trouvé en opposition avec le projet français. Cette force internationale, dans l'état actuel des choses, serait prise pour cible à la fois par Israël et par le Hezbollah. En fait, les États-Unis ferment volontairement les yeux sur le matraquage du Liban par Israël au risque de pousser à l'escalade et à la conflagration dans toute la région.

La gestion des affaires du Proche-Orient par les Américains est décidément calamiteuse. En 1979, ils ont conspiré à chasser le Shah d'Iran et ont installé à sa place l'ayatollah Khomeiny. En 2003, ils ont agressé l'Irak sans comprendre que la dictature de Saddam Hussein maintenait ce pays en paix et combattait les islamistes. Aujourd'hui, en soutenant la destruction du Liban par Israël, ils continuent le gâchis. Il faut souhaiter que la France s'affirme davantage pour imposer une politique d'équilibre et de paix. Au congrès de Vienne en 1815, Talleyrand réussit à imposer ces mêmes principes bien qu'étant en position de faiblesse après les défaites de Napoléon. Nous avons besoin d'un nouveau Talleyrand.

Un pays de retraités

En 2050, la France devrait compter 1,4 actifs pour un inactif de plus de 60 ans, contre 2,2 aujourd'hui. C'est la conclusion d'une étude publiée par l'INSEE le 25 juillet. L'institut table sur un maintien des tendances actuelles : un apport migratoire de 100 000 personnes par an, une fécondité de 1,9 enfant par femme et une baisse de la mortalité dans la continuité des quinze dernières années. Le comportement des seniors resterait la principale source d'incertitude : ils pourraient être tentés de prendre leur retraite plus tôt, quitte à accepter des pensions plus modestes.

Carton rouge !

Interrogé par les Inrockuptibles le 18 juillet, Lilian Thuram a dénoncé la « **sarkoïsation des esprits** », déclarant notamment : « **On est en France, un pays dit civilisé, et l'on accepte que des gens soient expulsés, j'allais même dire "déportés"...** » Ces propos ont suscité l'indignation du sénateur UMP Roger Karoutchi, qui a jugé « **inacceptable d'assimiler les procédures d'expulsion de sans-papiers en situation irrégulière à la déportation mise en place par les autorités d'occupation nazies** ». Le défenseur de l'équipe de France de football, membre du Haut conseil à l'intégration, avait proclamé sa fierté de porter le maillot tricolore à l'occasion de la Coupe du monde. Mais comment notre pays se fera-t-il respecter si ses lois sont bafouées dans l'indifférence générale ?

Pitoyable spectacle

Claude Bartolone, qui anime la campagne de Laurent Fabius pour l'investiture socialiste en vue de l'élection présidentielle, s'est inquiété le 24 juillet d'un risque de « **fraude massive** » lors du vote des militants au mois de novembre. Pendant que l'UMP distribue des préservatifs sur les plages, le PS s'adonne à des querelles de chiffonniers... Elle est belle la démocratie !

G.D.

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Soyez généreux

■ Notre ami François B. s'est marié à la mi-juillet. Il fonde un foyer que nous espérons prospère et lui adressons ainsi qu'à son épouse tous nos vœux de bonheur. Il a un emploi qui l'occupe à plein temps, mais il tient à garder un lien avec l'A.F. après avoir milité de nombreuses années. Alors, sans plus tarder, il a souscrit un abonnement à *L'Action Française 2000*. Ainsi demeurera-t-il au courant des positions de l'Action française devant les événements et des activités du mouvement en attendant de se rendre utile à l'A.F. suivant son temps disponible et les circonstances.

Nous citons le cas de François B. en exemple car nous croyons que beaucoup d'autres anciens étudiants ayant reçu l'enseignement d'A.F. durant plusieurs années pourraient (devraient !) en faire autant. S'ils sui-

vaient cette consigne, une bonne part de nos soucis financiers disparaîtraient. Il ne s'agit de rien d'autre que de continuer l'école de pensée fondée par Charles Maurras et dont les analyses ne cessent d'être vérifiées par l'événement.

Pour le moment, notre trésorerie est à sec et nous avons besoin de **55.000 EUROS** pour faire face à nos échéances prochaines. Songez à l'importance de la tâche d'intérêt national que nous assumons, numéro après numéro. Merci d'avance d'être généreux pendant ce mois d'août.

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75015 Paris.

LISTE N° 12

Virements réguliers : M. Derville, 7,62 ; Gal le Groignec, 15,24 ; M^{me} Yvonne Peyrerol, 15,24 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; Jacques Rolland, (3 mois), 45,73 ; Pierre Bonnefont, 22,87 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; Henri Morfin, 32 ; M^{me} du Plessis d'Argentré, 25 ; Joseph Lajudie, 20 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sultra, 17,78 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87.

Pour l'A.F. : Jean Guillemin, 50 ; Jacques Pascal, 30 ; M^{me} Gabrielle Godefroy, 30.

Légion des "Mille" : Fernand Estève, 150.

Total de cette liste : 522,45 €
Listes précédentes : 21 318,07 €

Total : 21 840,52 €
Total en francs : 143 264,41 F

PÉDOPHILES ET ZOOPHILES

Un parti pédophile a été autorisé par la justice hollandaise. Il s'appelle « **Parti pour l'amour fraternel, la liberté et la diversité** » et porte le sigle PNVD. Selon une dépêche de Reuters, il a « **comme principaux axes de campagne l'abaissement de l'âge du consentement à un acte sexuel de seize à douze ans, la légalisation de la pornographie infantile et celle des relations sexuelles avec des animaux. Selon ses partisans, les images de pornographie infantile devraient être librement retransmises à la télévision, réservant les seules séquences violentes à des horaires tardifs.** »

Édifiant...

L'argumentation de la cour hollandaise est significative : celle-ci estime que « **dans une démocratie** », ce parti a « **le droit d'exister au même titre que n'importe quelle formation** ». Logique. Ce qu'il faut remettre en cause, ce sont la démocratie et le libéralisme dont ce parti hollandais marque le point extrême d'aboutissement.

Selon un récent sondage, 82 % des Hollandais souhaiteraient l'interdiction de ce parti. Seulement ?

P.P.

Renouvelez votre abonnement dès la première relance de nos services !
Vous faciliterez la gestion de notre trésorerie.

Le Liban aux prises avec Israël

■ **Élie Hatem, professeur à la Faculté libre de droit de Paris, évoque le vieux contentieux entre le Liban et Israël.**

L'examen d'éléments factuels démontre les visées réelles d'Israël et des États-Unis dans la région.

Les régimes théocratiques à l'instar de la République islamique d'Iran ou l'Arabie Saoudite n'ont jamais été découragés

L'agression actuelle israélienne vient, non seulement en début de saison touristique au Liban (provoquant une perte de plus de 4 milliards de dollars au pays du Cèdre), mais surtout à quelques mois près de la fin du contrat d'alimentation d'Israël en eau douce en provenance de Turquie (accord de 2002 portant sur 50 millions de m³ d'eau).

L'assassinat de Rafiq Hariri

Cette attaque vient aussi, seize mois après la déstabilisation du Liban à l'issue de l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais, Rafiq Hariri, dans des circonstances absurdes et dont les vrais auteurs et commanditaires ne seront jamais démasqués. À cet égard, l'attention des Libanais doit être attirée sur le fait que cet acte n'a pu être organisé et effectué que par l'intermédiaire de services secrets très efficaces, à l'instar des services israéliens. La précision avec laquelle les Israéliens s'attaquent à des objectifs déterminés au Liban ne laisse présumer aucun doute sur la présence et le rôle des services israéliens au Liban ces dernières années.

Il faut le reconnaître, sans donner aucune légitimité à l'occupation syrienne du Liban (à cet égard, faut-il rappeler qu'en 1990, c'est M. Georges Bush père qui avait permis à la Syrie d'Hafez El Assad d'occuper *manu militari* le Liban et d'évincer le général Aoun du pouvoir, alors que ce dernier menait une guerre de libération nationale et s'attaquait aux milices en vue d'instaurer un État de droit), depuis la prise du pouvoir de Bachar El Assad en Syrie, à l'issue du décès de son père, le régime syrien s'est de plus en plus affaibli aussi bien à l'intérieur qu'au Liban. Malgré la présence de l'armée syrienne sur le territoire libanais, le gouvernement libanais s'émancipait de plus en plus de la tutelle de Damas qui était à son apogée (il

par
Élie HATEM

faut le rappeler) en début des années 1990, quand les États-Unis et les Grandes Puissances soutenaient le régime pro-syrien au Liban. Ce n'est que quinze ans plus tard, que la "communauté internationale" s'est réveillée et que les Nations Unies ont adopté, sous l'impulsion des États-Unis qui occupaient désormais l'Irak, la résolution 1559 qui pointait du doigt la Syrie et la milice du Hezbollah. Le Président syrien, beaucoup plus libéral que son père et désireux de mener son pays vers plus de développement économique, culturel et social, n'avait donc aucun intérêt à se faire discréditer en commettant le meurtre de Rafiq Hariri et, de ce fait, se mettre en porte à faux avec la communauté internationale.



Les obsèques de Rafiq Hariri en 2005
L'assassinat de l'ancien Premier ministre a contribué à la déstabilisation du Liban

L'assassinat de Rafiq Hariri n'a profité qu'à ceux qui désirent déstabiliser le Liban dans le cadre d'une déstabilisation générale du Moyen-Orient, en vue de la création de minuscules entités communautaires voire théocratiques à l'instar de l'État hébreu : les États-Unis et leur fidèle allié israélien.

En effet, la composition communautaire de la société libanaise (17 communautés reconnues constitutionnellement) et la pléthore de mouvements politiques qui s'y trouvent font de ce pays un terrain d'expérimentation voire un outil utilisé par les Américains et leurs alliés dans leurs manœuvres visant à diviser pour mieux régner. Cette pratique est héritée de l'Empire ottoman qui avait favorisé le communautarisme dans cette région composée alors de *millets* (nations). À la chute de l'Empire ottoman à la fin de la Première Guerre mondiale et en conséquence des accords Sykes-Picot, des États-nations, pour la plupart artificiels, ont été créés soit sur la base de compromis communautaires ou par le biais de dictatures. Cette architecture a pallié un éventuel découpage ethnique ou communautaire qui aurait créé des entités hétérogènes. Par conséquent, il n'existe pas de majori-

tés pures dans ces pays mais des coalitions communautaires. Progressivement et avec le temps, ces entités ont réussi tant bien que mal à se développer notamment, pour certains, grâce aux réserves de pétrole qu'elles détiennent dans leur sol.

Régimes théocratiques

La création de l'État d'Israël grâce à la Seconde Guerre mondiale a réintroduit le communautarisme dans cette région et favorisé les poussées du fondamentalisme religieux. En effet, l'État théocratique d'Israël et sa société monoconfessionnelle, endogamique et raciale a intérêt à s'entourer d'entités identiques. C'est la raison pour laquelle les régimes théocratiques à l'instar de la République

Sous les bombes

La situation au Liban peut apparaître complexe au lecteur

De notre envoyé spécial Bertrand LAMBERT
économiste, consultant international

Ces groupes sont encadrés par des équipes venant de l'extérieur, équipes du

hexagonal ! Elle est dramatiquement simple. Je rentre de ce pays où je me rends régulièrement depuis presque quarante ans, Le "pays du lait", pays de charme, merveilleux, accueillant, paisible, pays de la joie de vivre, est en situation de guerre larvée ou ouverte depuis avant 1968.

Deux fascismes

Il faut politiquement regarder le Liban comme un territoire avancé de l'Occident face à l'islamisme et au sionisme, racistes et totalitaires l'un comme l'autre. Ces deux fascismes s'imbriquent, jouent l'un de l'autre, l'un avec l'autre, l'un contre l'autre alternativement. Depuis le plasticage du King David, les Israéliens n'ont eu de cesse de repousser vers le Liban tout ce qui les gênait : les Palestiniens désorganisés et prolétariés, dans un premier temps, les activistes du Hamas, dans un second temps, puis toutes les factions islamistes, chiites principalement.

Le Liban a accueilli successivement tous ces agitateurs volontairement prolétariés. Ils sont encadrés par un maillage de travailleurs sociaux, de solidarités du parti, de services médicaux et d'urgence propres au mouvement, tandis que les télévisions sur Internet ou hertziennes diffusent images et slogans excitant ces masses préparées par la solidarité que rend nécessaire l'interdiction de travailler. Dans ce contexte, les activités militaires sont intégrées à la vie civile, aux camps de jeunesse, aux activités scolaires et parascolaires ; les jeunes palestiniennes, et celles du Hezbollah n'ont rien à envier aux hitlériennes, pas plus sans doute que leurs homologues israéliennes.

Les civils vivent en complète osmose avec les factions armées : ce furent les camps retranchés de la Quarantaine, derrière le port de Beyrouth, à Sabrah, à Chatilah, près de l'aéroport de Khaldé, ce furent les hameaux fortifiés du sud, le long de la frontière. Par une solidarité stupide, aveugle et contre nature, ces Palestiniens furent soutenus par les Occidentaux, qui aidèrent leurs organisations, les financèrent... sans pour autant améliorer le niveau de vie des populations.

Provocations

Ce furent ensuite les bunkers sous les immeubles de Bourj el Brajneh, comme à Tyr, ou dans divers villages, les chambres fortes, mais aussi les centres de vie enterrés, avec jeux, piscines, etc. comme nous en avons vus à la télévision.

Hamas et du Fatah, pour les uns, soutiens militaires syriens de temps à autre, par exemple pour l'organisation des attentats du Hezb. Le 6 juillet, j'étais à Damas, 1000 Iraniens ont franchi la frontière libanaise au vu de tous... sans doute pour faire du tourisme ?

Ces bases armées immergées dans la population sont utilisées pour diverses provocations et agressions envers le voisin Israël, d'autant que de nombreux points en cause dominant tout ou partie du territoire israélien.

On comprend l'intérêt pour Israël de contrôler ce qui se passe au Liban, d'autant plus qu'il cherche à le remplacer dans l'exportation de produits agricoles : primeurs, méditerranéens et fruits tropicaux...

Comme, par ailleurs, le Syrien n'a jamais accepté le détachement du Liban, et vit sur le mythe de la "Grande Syrie", tout désordre induit par l'Israélien lui est prétexte d'intervenir et d'entrer, quitte à nettoyer pour le compte de leurs objectifs communs.

Un plan préparé

Que se passe-t-il actuellement ? Sur fond de capture d'un jeune caporal dans la bande de Gaza, sur fond également de réunion du G 8 à Saint Pétersbourg, avec à l'agenda la question de l'Iran et de ses installations nucléaires, les Hezbollah, poussés par leurs responsables syriens et iraniens, tirent des roquettes de petite portée sur la frontière israélienne. Tsahal envoie des patrouilles dans la bande tampon, et deux de ses soldats sont pris par les chiites en territoire libanais Sud. Dès lors, tout se précipite, selon un plan préparé de part et d'autre fort intelligemment.

Le Hezbollah produit des martyrs, radicalise son action, et accroît son audience et sa crédibilité, en lien étroit avec les services secrets syriens. Il a aussi des cadres formés en Iran, avec et par les Iraniens, lesquels sont des indo-européens, doués d'une culture et d'une formation très professionnelles, sachant ce qui allait se passer et où l'on pouvait aller.

L'État israélien, lui, dans sa logique permanente de ne jamais céder, déploie une triple action : détruire et nettoyer la bande frontalière, donc raser les immeubles et leurs bunkers sous jacents ; isoler le Sud de ses approvisionnements libanais et syriens, par la destruction "chirurgicale" des ponts et des installations vitales (centrales électriques du sud, embouteillages de gaz, traitement et distribution des eaux, etc.) ; faire fuir les po-

La guerre va-t-elle s'installer ?

par
Pascal NARI

L'opération israélienne contre le Hezbollah au Liban va entrer dans sa quatrième semaine. On l'avait annoncée comme une "frappe chirurgicale". L'état-major de Tsahal laissait dire qu'elle ne serait qu'une "promenade de santé" pour une des armées les plus puissantes et les plus performantes du monde. Elle s'enlise. La bataille de Bint Jbeil, fief des islamistes, que les Israéliens voulaient prendre et "nettoyer", n'a pas été le succès attendu et un moment annoncé. La propagande arabe l'annonce déjà comme un nouveau Stalingrad ! Dimanche soir, le Premier ministre israélien faisait dire que la guerre allait durer au moins deux ou trois semaines.

Le fiasco irakien, le non-succès de Tsahal au Liban et les difficultés rencontrées par Wasington en Afghanistan devraient conduire à une extrême prudence.

Selon les Nations-Unies, au 30 juillet, le nombre de victimes civiles libanaises aurait déjà dépassé 750, dont de très nombreux enfants. Le massacre de Cana, ce même jour, aurait fait plus de 70 morts non inclus dans les chiffres précédents. Il a soulevé une vive émotion, « **bien justifiée** » au dire de la diplomatie française, dans le monde entier, amené Washington à modérer son soutien à Israël et ce dernier à suspendre ses frappes aériennes pour 48 heures.

Du côté israélien, une cinquantaine de morts, dont une dizaine de militaires depuis le début de la guerre.

Une guerre dévastatrice

Une grande partie du Liban, et pas seulement les fiefs des extrémistes chiites, a été visée par les frappes israéliennes. Des infrastructures du pays — routes, ponts, aéroport de Beyrouth, pratiquement tous les ports, des centrales électriques, des écoles, des usines, même de produits

alimentaires... — ont été détruites. Des milliers de maisons d'habitation ont été littéralement rasées.

L'effort de reconstruction du Liban entrepris, tant bien que mal, depuis dix ans, a été réduit à néant. Le coût est déjà évalué à plusieurs milliards de dollars. Sans oublier un demi-million de Libanais sur les routes de l'exil.

Il est vrai que les roquettes et missiles tirés par le Hezbollah ont fait quelques ravages en Israël. Il est également vrai que le pacte chiite, en application d'une tactique "théorisée" naguère par l'ayatollah Khomeiny, utilise les installations civiles et surtout les maisons d'habitation situées dans des quartiers populaires comme bases de ses opérations militaires et sites de lancement, avec l'espoir que les représailles de l'adversaire fassent beaucoup de victimes civiles innocentes et soulèvent l'émotion de l'opinion. Objectif atteint, largement, ce lundi matin 31 juillet.

Ainsi le Liban et les Libanais sont-ils pris entre deux feux, otages, en quelque sorte, des uns et des autres. On ne le dira jamais assez : on voulait éradiquer le Hezbollah ; on est en train de détruire le Liban.

Erreur fatale

On supposait que la guerre serait rapide, que la puissante machine de Tsahal et des réseaux des services spéciaux israéliens, "les meilleurs du monde", anéantiraient en quelques jours les trois à quatre mille combattants du Hezbollah et en débarrasserait la région. Que pouvait peser un réseau terroriste face à l'"invincible" armée de l'État hébreu ?

Tel était le secret espoir des capitales arabes, des milieux politiques occidentaux, voire de l'autorité palestinienne elle aussi concernée par l'affaire puisque le Hamas n'est que le modèle à peine réduit du Hezbollah.

Erreur fatale. Le réseau terroriste chiite résiste. Aucun des soixante-dix chefs présumés du Hezbollah n'a été semble-t-il at-

teint. La télévision Al-Manar, son principal instrument de propagande, continue d'émettre bien que ses bâtiments soient réduits en cendres. Le sheikh Hassan Nasrallah, le chef emblématique du mouvement que les dirigeants israéliens avaient désigné comme "l'homme à abattre", les nargue chaque jour dans les télévisions arabes. Des dizaines de missiles et de roquettes, peu



Chars de l'armée israélienne
Tsahal vise le Hezbollah, mais c'est le Liban qui est détruit

efficaces il est vrai, sont tirés chaque jour vers le territoire israélien, dont plus de cent le dimanche 30 juillet.

Le fait même que le Hezbollah ne soit pas anéanti, qu'il ait résisté, et résiste toujours, est un succès pour les islamistes que leur propagande transforme en victoire. L'opération est en train de les élever au rang de champions de la cause arabo-islamique.

Les services de renseignements israéliens ont donc été peu efficaces et l'armée de l'État hébreu, malgré son équipement ultra sophistiqué, non adaptée à une guerre contre les réseaux terroristes. Leçon à retenir et pas seulement dans et pour la région.

Une victoire pour le Hezbollah

On voulait éliminer des terroristes avérés. C'est raté ! Le Hezbollah pourrait hélas sortir

renforcé de cette affaire ; et avec lui son protecteur, pourtant pays non arabe, l'Iran islamiste.

Ce sont les Pasdarans iraniens qui ont armé et encadrent le Hezbollah. C'est le régime de Téhéran qui finance et manipule ces réseaux. Ce, par l'intermédiaire de la Syrie pourtant laïque et arabe, alliée de Téhéran depuis le triomphe de la révolution islamiste.

Apparemment, Téhéran cherche à négocier avec l'axe Washington-Tel Aviv la maîtrise

de l'arme nucléaire contre son soutien au Hezbollah et au Hamas. Damas, écarté par Washington du jeu diplomatique de la région, tente de s'y intégrer, mais aussi de récupérer les fermes de Sheba, occupées par Tsahal, et peut-être le plateau du Golan.

Jeu compliqué, presque impossible. Des enjeux énormes. À Tel Aviv, la tentation est grande chez certains de résoudre le problème par la force : faire entrer les divisions israéliennes au Liban pour "nettoyer" ce pays... On oublie l'échec de cette opération au cours des années 1980. On voudrait aussi opérer des frappes chirurgicales sur l'Iran afin de détruire préventivement ses capacités nucléaires. De nombreux néo-conservateurs américains seraient favorables à cette politique. On connaît leur influence sur la Maison Blanche.

Le fiasco irakien, le non-succès de Tsahal au Liban, les difficultés croissantes rencontrées par Wasington en Afghanistan ne

peuvent que conduire à une extrême prudence face à de telles velléités.

La voix de la France

Les crises palestinienne et libanaise sont étroitement liées. Elles ne peuvent être efficacement abordées sans prendre en considération la situation en Irak, la tension avec l'Iran et l'instabilité afghane.

Le problème est donc politique et général. Il ne pourrait être résolu, surtout compte tenu de la croissante menace islamiste, que dans un cadre global. Le temps des demi-mesures, des gesticulations comme la conférence de Rome, est passé.

Face au désastre politique et surtout humanitaire qui se dessine, un arrêt immédiat du conflit s'impose comme le Saint-Père l'a suggéré dimanche 30 juillet ; comme la France et quelques autres pays le réclament. L'intervention d'une force internationale afin de créer une zone de sécurité frontalière entre le Liban et Israël, le désarmement du Hezbollah selon la résolution onusienne et une conférence internationale afin de résoudre le problème palestinien devraient suivre selon un calendrier précis et clair.

La pacification, surtout politique, de l'Irak et la crise du nucléaire iranien devraient être traitées parallèlement. Sans oublier, encore une fois, la reconstruction du Liban et de la Palestine.

Vaste chantier dira-t-on, et vœux pieux. Certes. Mais comment faire autrement pour éviter un embrasement général ?

La France, seule grande puissance acceptée comme relativement impartiale dans la région, est politiquement et surtout historiquement le seul pays à même de jouer un rôle efficace dans cet Orient compliqué. Sa voix se fait entendre. Enfin. Mais encore faiblement.

Du Caire au Levant, du Levant à la Perse, Saint Louis, Richelieu, Napoléon III ne sont pas oubliés. La voix de la France devrait être plus claire, plus forte et plus tranchée, celle de la paix juste et de l'équilibre, de l'arbitre.

►►► pulations de Beyrouth Sud et du sud dans son ensemble, vers le nord, à l'aide de fusées de très petite puissance, tant sur les sorties du pays que le long des côtes, et lancées sur les moyens de communication télécom (Internet) civils et militaires.

Sombre avenir

Voilà ce qui se passe depuis trois semaines, et pour l'essentiel sous mes yeux. Fusées sur l'aéroport de Khaldé, le 13, à 6 h 10 sur le tarmac, puis sur la lisière droite dix minutes plus tard, puis sur la lisière gauche, avec l'effet recherché et obtenu, de la panique des mères et des enfants, dans le calme imperturbable du personnel de l'aérogare. Sans autre conséquence, les vitres n'ont même pas été soufflées.

De même, deux jours plus tard (samedi) et sur un aéroport désert, l'incendie des stocks de carburant, le lendemain (dimanche), le lancement d'une fusée entre

deux entrepôts du port de Ras Beyrouth, puis le lundi à 7 h 20 d'une autre entre mer et autoroute en face de Jdeideh (quartiers nord de Beyrouth, 3 km du port), à 7 h 50 d'une troisième en face d'Antelias (3 km plus au nord). Pendant ce temps-là, un bombardement ciblé sur l'autoroute vers Damas, un autre au poste frontière, des sermones sur les ports de Tyr, de Saida, au large de Tripoli, et sur les terrains militaires.

Les Français partent par ferry via le port de Beyrouth, les Suisses aussi, les Chiliens par Damas, l'autoroute et le poste frontière, les Américains par hélicoptères et par navire de guerre.

La Conférence de Rome a fait indirectement droit à la demande des Israéliens et à l'intervention de Condi Rice, de ne pas mettre en place un cessez-le-feu, tout en ouvrant des corridors humanitaires, soutiens directs de fait à la branche armée du Hezbollah. Le risque pour nous tous, comme pour le Liban, est actuellement que cette situation perdure, que les Israéliens accroissent leur pression psychologiques sur les civils, et que les

Syriens en profitent pour entrer au Liban. Dans un pays qui n'a quitté la guerre que depuis peu, tout le monde est armé, même si toutes les milices (sauf le Hezbollah, par faiblesse de l'occident) ont été désarmées : les rôdeurs chiites en zones sunnites, chrétiennes, arméniennes, etc. prennent le risque pour eux et pour la collectivité de se faire descendre, un par un d'abord, puis en groupes, puis par cars entiers, comme les Palestiniens en 1974. Point de départ d'une nouvelle guerre, avec toutes les exploitations par les factions sous-jacentes financées par la Syrie, et les risques de liquidation brutale des chiites. L'Israélien pourra dire alors que c'est une affaire entre Libanais alors qu'il en aura tiré toutes les ficelles !

Cette perspective, qui semble clairement évaluée et recherchée par Israël, serait la pire des choses, amenant la destruction de ce modèle multi-culturel et multi racial de développement pour le Moyen-Orient, qu'est le Liban, notre pays-frère d'outre Méditerranée...

■ Lors de la réunion du Forum pour la France le 11 juillet à l'Assemblée nationale le général (c.r.) Pierre-Marie Gallois a rappelé toutes les fautes par lesquelles la France a perdu la maîtrise de son industrie aéronautique au profit de l'étranger et particulièrement des Américains. Il a ensuite procédé à la critique en règle de l'élection du président au suffrage universel (en abrégé E.P.S.U.)

Nous publions ci-dessous le texte de son intervention sur les institutions qui mérite d'être prise en considération à l'approche de l'élection présidentielle. Le système de l'élection au suffrage universel du chef de l'État ne pouvait fonctionner qu'avec une personnalité exceptionnelle comme le général De Gaulle – quoi qu'on pense de lui par ailleurs. Il ne pouvait être qu'un régime

transitoire avant la restauration de la monarchie qui, seule, aurait évité que la fonction de chef de l'État soit l'objet d'une brigue permanente.

En quelque sorte, De Gaulle s'est arrêté en chemin alors que la logique de la réforme politique qu'il avait entreprise conduisait à désigner le Comte de Paris pour lui succéder. Nous lançons le débat.

Il y a deux V^e Républiques. Celle particulièrement féconde, qui, avec le général De Gaulle a la tête, dura dix ans. Et celle de ses successeurs, bien différente, preuve de la nocivité d'institutions permettant à la fois le bien – exceptionnel – et le mal, en continu.

En V^e République n° 2, les traits de la présidence sont tels que l'Élysée est à peine convoité. On y est au-dessus des lois, n'ayant de comptes à rendre à personne. On y dispose de ressources considérables pour y distribuer des prébendes, y édicter le "conforme" et sanctionner le "politiquement incorrect", y "accommoder" la vérité afin de préparer la conquête du mandat suivant. Et puis, l'on est assuré de figurer un jour dans les manuels scolaires, eux aussi "arrangés" par le parti du président.

C'est l'élection du président au suffrage universel qui est la principale cause des maux dont souffre le pays. L'E.P.S.U., pour abréger une longue expression, a conduit la France à sa perte. Ce mode d'élection est contraire aux intérêts de la collectivité nationale, l'histoire de notre pays en témoigne et les événements contemporains confirment sa nocivité.

La division des Français

L'E.P.S.U. a sapé un à un les objectifs – ambitieux mais à la mesure d'une France unie dans l'effort – que le général avait souhaité atteindre pour le bien de la nation.

D'abord rassembler les Français, tous les Français, quelle que soit leur origine dans une entreprise de régénération, hissant la France proche des sommets de la hiérarchie des États. Or, l'E.P.S.U. les divise, et durablement. Cette division est entretenue, maintenant, tous les cinq ans. Deux candidats s'y affrontent, chacun d'eux affichant une conception différente de la conduite des affaires de la nation. La division persiste, elle est devenue substantielle au système.

Un exemple anodin en apparence mais significatif : la composition des cabinets ministériels. En III^e et IV^e Républiques, ils réunissaient des compétences, d'opinions politiques différentes. En V^e République la "pensée unique" s'imposant, la carte du parti vaut compétence. Cette forme d'ostracisme s'étend à toute la population dans toute sa profondeur. Le parti au pouvoir est formé de citoyens, les "autres", diminués sont exclus de la *Res publica*.

Le général De Gaulle s'était élevé contre ce qu'il appelait le régime des partis. En V^e République, modifiée par l'E.P.S.U., les partis politiques principaux n'ont

jamais été aussi puissants ni aussi richement dotés. C'est que la conquête de l'Élysée exige d'importants moyens matériels, une constante quête des suffrages populaires et, par conséquent, l'appareil politique correspondant à l'ampleur de la tâche : détenir le pouvoir présidentiel. La "pensée unique", celle du pouvoir, exige du parti majoritaire que ses membres soient disciplinés. Même discipline pour les partis qui partent à l'assaut de la présidence. Les investitures ne s'accordent qu'aux "fidèles". En V^e République dévoyée, faire carrière politique impose l'allégeance en se gardant de toute réflexion personnelle. Au parti de "penser" pour ses adhérents.

Sous le régime de la IV^e République "émiettée" étaient les partis politiques. À l'image de la population, ils représentaient de nombreuses opinions. Rompus au jeu parlementaire ils faisaient et défaisaient les gouvernements, sanctionnant aussitôt leurs erreurs et s'en remettant aux quelque vingt-cinq ou trente hommes politiques eux-mêmes pratiquant le jeu parlementaire et connaissant parfaitement les rouages administratifs du pays. La mobilité ministérielle tant décriée par la suite présentait l'avantage de faire assumer la continuité de l'État par ses hauts fonctionnaires et par quelques "grands commis", tels, par exemple Dautry, Delouvrier, Guillaumat, Rueff, Yrissou... lesquels n'étant pas éligibles ignoraient toute démagogie et proposaient aux Politiques des solutions techniques aux problèmes que leur posait la gestion des affaires de la nation. En dépit de la reconstruction du pays, des douloureuses conséquences de la défaite de 1940 – guerre d'Indochine et d'Algérie – les hommes de la IV^e République ont réuni les conditions des "vingt glorieuses" (1955-1975). Les III^e et IV^e Républiques ont succombé sous les poids de l'ennemi extérieur, successivement l'Allemagne, le Viêt-minh, le F.L.N., mais la V^e République, sans ennemis extérieurs, s'auto-détruit, victime de ses institutions.

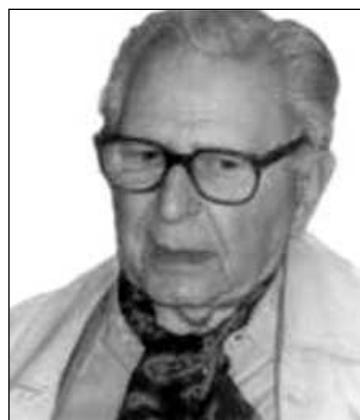
Une démagogie accrue

Avant la loi du 6 novembre 1962 disposant que « le président de la République est élu au suffrage universel direct », la démagogie de circonstance visait l'adhésion des Assemblées ou d'un collège de notables dont

par
le général (c.r.)
Pierre-Marie GALLOIS

il fallait obtenir le soutien. Depuis l'adoption de l'E.P.S.U. ce sont des dizaines de millions d'électeurs qu'il s'agit de séduire et c'est une toute autre démagogie, la plus extrême, la plus racoleuse par la générosité des promesses à laquelle il faut avoir recours. Dans ce domaine l'extravagance n'est pas à redouter tant est courte la mémoire politique d'une collectivité aussi nombreuse.

Le général De Gaulle n'avait pas à spéculer sur la démagogie pour racoler les suffrages de ses concitoyens. Des circonstances,



Le général Gallois

il est vrai, exceptionnelles – une guerre mondiale – avaient montré aux Français, et au monde l'étendue de ses capacités. Aucun de ses successeurs n'a pu, ne peut, et c'est à espérer, ne pourra tirer parti d'événements aussi tragiques. On ne saurait fonder des institutions sur la concomitance d'un homme exceptionnel et d'une guerre mondiale révélatrice de sa puissante personnalité. C'est pourtant ce qu'implique l'E.P.S.U.

Pour que fonctionnent, au profit de la collectivité nationale, les institutions républicaines il ne faut pas que le chef de l'État dispose à la fois de l'onction populaire que lui confère l'E.P.S.U. et de l'autorité suprême telle qu'elle est définie dans la Constitution de 1958, amendée en novembre 1962. Lorsque cette règle est enfreinte, s'instaure le pouvoir personnel et l'arbitraire prévaut. Le chef de l'État alors rejette concertation, consultation voire réflexion pour décider en fonction de ses seules impulsions.

C'est le cas en France depuis l'adoption de l'E.P.S.U. À cet égard le "domaine réservé" a mis en évidence les méfaits de l'arbitraire présidentiel en quelque sorte institutionnalisé, la France

payant chèrement le prix des décisions trop souvent irréfléchies du président, celui-ci agissant sans consultations, selon son "bon plaisir" du moment. Et s'il a en tête un dessein politique ce ne peut être que de gagner la course au mandat présidentiel suivant, en faisant assaut de démagogie, bien sûr.

Depuis l'adoption de la Constitution du 3 septembre 1791 et en ce qui concerne les quelque dix-huit constitutions et actes constitutionnels dont il a bien fallu que les Français s'accommodent durant deux siècles, les constitutionnalistes avaient pris soin de confier le pouvoir de gouverner au chef de la majorité élue, le chef d'État au rôle représentatif étant désigné par la majorité parlementaire ou par un collège de notables. Sauf en novembre 1848, les institutions disposant que le président serait élu au suffrage universel... d'où coups d'État, pouvoir personnel... pour aboutir à Sedan.

À la mobilité ministérielle excessive constatée en IV^e République a succédé une tout aussi excessive stabilité. Tout au long de la législative le gouvernement échappe à la sanction de la représentation populaire, sinon de l'opinion. Aussi accumule-t-il les textes législatifs qu'il les retire sous pression de la rue, tout en restant en place. Et lorsque le chef de l'État a recours au référendum il estime, qu'en son temps, élu au suffrage universel, il n'a pas à tenir compte d'un désaveu populaire ultérieur et "passager" qui ne peut en aucun cas altérer la durée de son mandat. De surcroît, lorsque celui-ci arrive à terme le pouvoir – et lui seul – dispose de tels moyens de propagande qu'il est à peu près assuré d'obtenir sa réélection. Quatorze années hier, au moins dix désormais, le temps de faire, en toute liberté, beaucoup de mal.

Le pouvoir de l'image

Bien qu'il ait fort efficacement utilisé, le général De Gaulle ne pouvait prévoir le rôle majeur qu'allait tenir la télévision dans l'exercice de la démocratie.

L'image recèle un formidable pouvoir d'endoctrinement, diffuse des faits apparemment indiscutables bien qu'elle puisse être perfide et que la rétention d'images équivaille désormais à la négation, à l'inexistence d'un évé-

ment. Elle peut tromper par la sélection des images comme par omission volontaire. De surcroît elle détient un grand pouvoir simplificateur, supprimant le raisonnement, à commencer par les déductions que favorise l'écrit, et forme des jugements sommaires.

En campagne électorale, l'image télévisée crée un "crédit de faciès", au bénéfice d'un candidat au visage avenant, à la parole facile, sans qu'entre en ligne de compte sa capacité morale et intellectuelle, son savoir et l'expérience qui l'autorisent à briguer les suffrages de la population et à gouverner.

Durant les semaines qui précèdent la consultation populaire, le candidat à l'E.P.S.U. entre, pratiquement, dans presque tous les foyers et, selon son aspect extérieur, devient ainsi un familier en faveur duquel on se déclarera, s'il a su séduire par son physique et ses promesses.

L'hôte de l'Élysée, en quête de réélection, possède le privilège d'être plus souvent présent sur le petit écran – ses fonctions le lui permettant – si bien qu'il est avantagé dans la compétition, d'où les deux mandats successifs enregistrés ces dernières années. Plus de libre arbitre avec la télévision, elle forme les convictions. Et l'E.P.S.U. lui en est redevable si, trompée par l'image, la nation se fourvoie, comme elle l'a fait au cours des trente dernières années.

Il y aurait, désormais, avec les présentes institutions du pays, une totale incompatibilité entre la télévision et l'E.P.S.U. Un collège de notables – celui par exemple qui, le 12 décembre 1958, a élu le général De Gaulle, alors président du Conseil, président de la République – est beaucoup moins influencé par la propagande télévisée que ne l'est l'ensemble du corps électoral.

« Il est plus facile de contaminer un verre d'eau qu'un océan », aurait dit le général, faisant allusion aux assemblées – qu'il redoutait – et à la population dont il attendait les suffrages. La télévision a infirmé la formule, ou plutôt, l'a inversée. Il est beaucoup plus facile de "mettre en condition" un peuple qu'une assemblée de notables portée davantage à la critique et au scepticisme.

Si, après les expériences malheureuses dont ils ont été les victimes, les Français n'ont pas saisi que l'E.P.S.U. en était le principal responsable, c'est à désespérer du pays. Certes, les Français aiment élire leur président, les tristes jeux politiques des multiples candidatures les amusent et ils sont attachés au désastreux héritage de novembre 1962. Mais c'est prendre un plaisir morbide que de pousser le pays vers l'abîme.

LA SOLUTION MONARCHIQUE

LA RÉPUBLIQUE
DÉRISOIRE

■ Y a-t-il encore des Français républicains ? Le sont-ils par habitude ou par conviction ? On peut se le demander quand on voit leur peu d'empressement à se rendre aux urnes...

Qui, aujourd'hui, est prêt à mourir pour une république devenue tellement obsolète que l'État se laisse dépouiller de tout ce qui est sa fonction propre : défense nationale, indépendance monétaire, arbitrage au-dessus des partis, liberté de sa diplomatie, et même la souveraineté de la France... ?

par
Michel FROMENTOUX

Ce dossier s'adresse aux Français qui savent que, par delà la république, il y a la France. La république en France n'a jamais été la "res publica" des Romains, elle est née d'une idéologie à laquelle elle est obligée de coller pour survivre. Cette idéologie, celle des Droits de l'Homme, impose à l'État les sautes d'humeur de l'opinion ; on assiste à une dialectique sans fin entre l'individu, ou des groupes d'individus, et la société. À ce jeu, disparaît, dans l'hédonisme et le je-m'en-foutisme, toute fierté nationale.

Le drame est que la république, comme disait Anatole France, gouverne mal mais se défend bien. Elle n'hésite jamais par l'école, par les médias, par d'énormes chahuts de rues, à persuader les Français que leurs libertés sont menacées par toutes autres "valeurs", notamment chrétiennes, que les siennes... Cet énorme mensonge doit être anéanti.

La monarchie, elle, n'a d'autre "philosophie" que de servir le bien commun au-dessus des modes qui passent et des lobbies moralisateurs. Libérée des pressions électoralistes, elle est libre dans sa fonction et il n'était pas banal de voir Jacques Chirac, dans son intervention du 14 juillet, lancer comme un défi à la république pour nous faire croire que les échéances électorales ne l'empêcheraient pas d'agir dans les prochains mois... Jouer au roi serait-il devenu le moyen désespéré de rendre crédible la république devenue dérisoire ?

En appeler au roi lui-même serait plus sage...

La grande chance
de la France au XXI^e siècle

par
Jean-Philippe CHAUVIN

Dans moins d'un an aura lieu le scrutin présidentiel et il semble que toute la classe politique ne pense plus qu'à cette échéance, devenue son seul horizon. En fait, la campagne présidentielle a-t-elle vraiment cessé depuis 2002, depuis ce 21 avril qui a bousculé les pronostics traditionnels d'un combat classique droite-gauche au second tour ?

Dans l'ère post-démocratique qui s'annonce, la monarchie offre des possibilités que notre république, toujours coincée entre deux élections, a tendance à négliger.

Cette "présidentielle permanente" semble désormais caractéristique de la V^e République, en particulier depuis l'instauration du quinquennat qui a raccourci le temps présidentiel et l'a, d'une certaine manière, confondu avec le temps parlementaire.

Cela entraîne aujourd'hui une paralysie de l'État qui semble, de plus en plus, se contenter de gérer plutôt que de diriger, son autorité n'ayant cessé d'être mise à mal par les diverses contestations mais aussi par les maladresses d'un Pouvoir de moins en moins sûr de sa légitimité ; d'autre part, cela brouille l'image de la France à l'étranger, sa visibilité comme sa crédibilité, au moment même où notre pays aurait tant à dire et à faire, en particulier du fait de l'échec de la "Constitution européenne". Cette situation est d'autre part aggravée par la véritable lutte pour le "trône présidentiel", une lutte fratricide qui se joue au cœur même du gouvernement, sans aucun égard pour l'État lui-même et ses devoirs à l'égard de la société française : quelle image que cette sourde guerre entre des personnalités, parfois brillantes, qui n'ont cessé de discréditer l'adversaire, le concurrent potentiel, et qui, au lieu de s'entendre pour résoudre la crise des institutions ou d'apaiser l'incertitude (voire l'inquiétude) sociale, cherchent d'abord à soigner leurs intérêts particuliers et partisans ?

Routine
électorale...

Il serait simple et tellement plus commode de se contenter de ce constat et de hausser les épaules en déclarant son impuissance ou son dégoût, son indifférence ou son fatalisme. Il serait facile de réclamer quelques réformes de forme plus que de fond, ou de trouver dans les modèles d'hier des solutions à la situation d'aujourd'hui :

d'ailleurs, certains ne proposent-ils pas le retour à une République parlementaire, pâle copie des expériences malheureuses de la III^e et de la IV^e Républiques, saupoudrée de quelques théories men-désistes ? La fameuse VI^e République (en attendant la VII^e puis la VIII^e...) a un goût de déjà-vu et semble le résultat d'une insatisfaction plus que d'une inspiration ou d'une réflexion...

Pour ceux que préoccupent le sort et le rôle de l'État et la place, l'action de la France dans le monde, la réflexion doit passer, désormais, par la question de la magistrature suprême de l'État, par la désignation du chef de l'État et la définition de sa fonction et de son exercice.

Or, les Français semblent attachés à l'élection au suffrage universel du chef de l'État, la "reine des élections", héritage de la période gaullienne et d'une certaine personnalisation du Pouvoir. Pourtant, même ce scrutin est touché par une abstention de plus en plus forte et la poussée des votes contestataires, ce qui en limite la visibilité et la crédibilité : le premier tour est considéré comme un "vote de plaisir", plus fondé sur l'émotion que sur la réflexion, et cela



Mgr le duc de Vendôme

provoque, d'une certaine manière, une dépolitisation du scrutin comme on a pu le constater en 2002 où la morale a pris la place de la politique, au risque de brouiller le sens même de l'élection du Président de la République et de créer des malentendus fort dommageables pour la compréhension du politique...

...ou succession
héréditaire ?

Aussi est-il temps de poser la nécessité d'un autre mode de désignation du chef de l'État pour rendre à l'État ce que les dernières élections présidentielles lui ont fait perdre, en particulier sa crédibilité et sa capacité d'action et d'intervention sur le long terme.

Dans un monde de plus en plus mobile et, par suite, souvent instable, réintroduire la continuité

pour permettre d'inscrire l'action politique de l'État dans le nécessaire temps long des réformes et de leur complète application (ce que demandait avec insistance le philosophe Michel Serres lors d'une récente émission de radio), c'est dépasser, forcément, le temps court des législatures et des présidences, c'est faire du temps un allié et non plus un ennemi ou un obstacle. Puisque le mode électif ne permet pas une telle continuité, le meilleur (et le plus naturel) des moyens de



Mgr le comte de Paris, duc de France

la permettre, c'est de l'établir par la suite des générations, par la succession héréditaire, au risque de surprendre, voire de choquer, si l'on n'explique pas les choses, nos contemporains habitués à la routine électorale présidentielle.

Surmonter
les différences

En fait, la succession héréditaire, si elle n'a pas que des avantages, en a sans doute plus, en particulier pour notre pays, que cette élection qui ne voit pas forcément "le meilleur", "le plus compétent" ou "le plus vertueux", l'emporter en fin de compte, mais le plus habile ou manœuvrier des politiciens, celui qui sait "se placer" près des grandes puissances financières ou partisans du moment, et qui sait, dans la phase finale de la compétition, convaincre (avec des arguments parfois démagogiques, la fin "justifiant les moyens"...) la majorité des électeurs-souverains.

Tandis que la "reine des élections" divise sur des critères politiques et personnels, particularistes ou individualistes, la transmission de la magistrature suprême de l'État par le simple fait d'être né fils du roi ne peut, en tant que telle, s'acheter et, du coup, elle bénéficie d'un avantage important car, au lieu de retrancher des compétences comme le fait la victoire d'un candidat sur un autre, elle peut surmonter les différences partisans, écouter et s'adresser à chacun sans préjugé idéologique.

Inscrite dans la durée naturelle de la vie des hommes, de la jeunesse à la vieillesse, y compris dans la joie comme dans la maladie, la monarchie héréditaire est le

symbole même de l'Histoire du pays, avec ses drames et ses gloires, ce qui signifie qu'elle est "inactuelle" parce qu'elle est, par essence, de tous les temps et qu'elle est le maillon institutionnel entre l'hier et le lendemain : l'Anglais Richard Frederick Dimbleby, cité par Stéphane Bern dans son ouvrage *La monarchie dans tous ses états*, explique que « lorsqu'on regarde la reine [Elisabeth II], on voit en réalité le souverain qui, sous des visages différents, guide et garde nos affaires depuis neuf cents ans ».

Le maillon
entre
hier et demain

Ce que le général De Gaulle reconnaissait au principe monarchique, y compris lorsqu'il s'incarnait dans un "prétendant" et non plus dans un souverain régnant, et qu'il réaffirmait au comte de Paris (1908-1999) en lui écrivant cette lettre du 18 décembre 1957 : « Vous, vous êtes éternel. Moi, je ne suis que l'homme qui passe. Vous avez cet unique privilège d'être toujours là ». Ce trait d'union entre les temps et les traditions différentes est à la fois la garantie de la longue mémoire, mais aussi de la "possibilité d'oubli", au sortir des grandes crises politiques (ou religieuses, comme l'a montré le roi Henri IV avec l'Édit de Nantes), cette possibilité parfois si importante pour recoudre le tissu national et dont le roi Louis XVIII a utilisé tous les ressorts au sortir de la période révolutionnaire et impériale, au risque d'apparaître parfois ingrat.

C'est aussi ce qui a permis à l'Espagne, au sortir du régime autoritaire du général Franco, de ne pas replonger dans la guerre civile et d'amorcer son retour sur la scène géopolitique en Europe comme en Amérique hispanique.

Ainsi, l'instauration d'une monarchie en France ne peut se concevoir comme un retour en arrière ou une nostalgie médiévale, mais plutôt comme la suite de l'Histoire politique, républiques et empires compris, et cette nouvelle monarchie n'a pas vocation à régler des comptes mais à être ce "liant" qui manque à notre Histoire, au-delà de ses guerres civiles et de ses querelles partisans.

La continuité apportée par la monarchie n'est pas une rupture mais l'aboutissement, après de multiples expériences parfois malheureuses voire dramatiques, d'une Histoire institutionnelle et le résultat d'une réflexion sur la nature du Politique et la nécessité de lui redonner ce souffle nécessaire à l'endurance française : incarner la continuité des histoires françaises, sans rien négliger des erreurs et des bonheurs, des gloires et des crimes des différents régimes qui ont occupé, parfois indûment, la tête de l'État, telle est la



LA SOLUTION MONARCHIQUE

LA VERTU
ACTIVE
DU SYMBOLE

■ *Le roi ne fournit pas une solution à toute chose. Le chantier politique, le souci du bien commun, le service de la justice et de l'administration, la nécessité d'apaiser les intérêts ne s'interrompent pas sur un coup de sceptre magique. Simple-ment, la royauté nous paraît le seul principe politique capable d'incarner la légitimité et d'assurer le salut politique : en dépit de la dé-possession, elle se trouve à l'horizon du front où nous combattons, elle est comme la boussole de notre navigation incertaine. Le roi nous fait défaut. Sans lui, nous ne reconnaissons plus notre histoire, le désir de la poursuivre, nous perdons le pouvoir de pardonner et le goût de construire pour nos enfants, et sans de vieux souvenirs, réveillés par les livres et les monuments, sans une foi et une grâce, nous ne pourrions plus obéir. Sans roi, la soumission du Politique, de toute politique à l'ordre de la Charité nous est invivable, elle n'a plus de sens. Sans lui, l'Amour est exclu du Politique, parce que personne n'ose aimer à travers lui, et que chacun préfère se retirer dans une cave obscure où il met tout au soupçon. En son absence, les gouvernants, même bien intentionnés, se prennent aux pièges de l'histrionisme, et paraissent sur la scène sans avoir la véritable envie de laisser le moindre souvenir de grandeur, tandis que les flots de l'or et de la merx s'étalent sur le corps de la France. Le roi nous fait défaut comme un objet de l'espérance, et parce que le symbole, dont l'homme ne sait se dispenser, a pour nous une vertu active. [...]*

Nous tenons à ce roi parce que sa personne politique ne fait pas de choix entre les Français, entre les vivants et les morts, il ne choisit pas entre résistants et pétainistes, entre bleus et blancs, il les sait tous des membres de son propre corps politique au-delà même de ses affinités personnelles.

Stéphane GIOCANTI

Extrait de
Les enfants de l'utopie

**Au lieu
de retrancher
des compétences
comme le fait
la victoire
d'un candidat
sur un autre,
la monarchie
héréditaire peut
surmonter
les différences
partisanes,
écouter
et s'adresser
à chacun
sans préjugé
idéologique.**

► grande qualité d'une Monarchie "unificatrice" qui n'aura pas forcément besoin de vandaliser ce qui l'a précédée ou remplacée durant les deux derniers siècles pour être et durer...

L'axe de la
permanence

La monarchie rallonge le temps politique par son mode de transmission et c'est sans doute, en des temps incertains, une garantie pour pouvoir affronter les défis de la globalisation ou des changements sociétaux qui peuvent déstabiliser les communautés et les personnes : incarnant la durée et la permanence du Politique par cette qualité de la magistrature suprême de l'État à "ne pas mourir", à se renouveler constamment, à se rejoindre tout en maintenant son être d'État comme peut le signifier la fameuse formule « **Le roi est mort, vive le roi** », la Monarchie "rasure" car elle paraît, au milieu du mouvement des temps et des hommes, comme l'axe de la permanence.

Certains seront peut-être inquiets devant cette perspective d'une continuité incarnée car ils y verront un "verrouillage" du Pouvoir politique central au profit d'un homme et d'une famille. En fait, cette crainte n'a pas vraiment lieu d'être dans la Monarchie "à la française" qui, si elle externalise définitivement la magistrature suprême de l'État du champ des affrontements parlementaires ou partisans (il n'y a pas de "parti royaliste" dans une Monarchie qui se suffit à elle-même), si elle incarne l'Au-

torité arbitrale suprême, elle n'a pas, pour autant, vocation à "confisquer" le gouvernement ou le jeu politique : le chef de l'État, en monarchie, joue son rôle sans empêcher les débats et les élections dans les cadres politiques de la nation, des régions et des communes. Ce que rappelle l'adage : « **les républiques françaises sous le patronage du roi** », évocation du rôle premier du monarque qui est de garantir l'exercice des pouvoirs politiques et civiques dans le pays sans pour autant les exercer lui-même (car ce serait sortir de son rôle traditionnel et délégitimer son autorité d'arbitrage et de décision dans son domaine régalien propre).

Arbitrage

La naissance politique du roi, qui se fait le jour même du décès de son prédécesseur (toujours la formule « **Le roi est mort, vive le roi** »), est aussi la garantie de l'indépendance de la magistrature su-

prême, elle n'a pas, pour autant, vocation à "confisquer" le gouvernement ou le jeu politique : le chef de l'État, en monarchie, joue son rôle sans empêcher les débats et les élections dans les cadres politiques de la nation, des régions et des communes. Ce que rappelle l'adage : « **les républiques françaises sous le patronage du roi** », évocation du rôle premier du monarque qui est de garantir l'exercice des pouvoirs politiques et civiques dans le pays sans pour autant les exercer lui-même (car ce serait sortir de son rôle traditionnel et délégitimer son autorité d'arbitrage et de décision dans son domaine régalien propre).

La naissance politique du roi, qui se fait le jour même du décès de son prédécesseur (toujours la formule « **Le roi est mort, vive le roi** »), est aussi la garantie de l'indépendance de la magistrature su-



Les militants d'AF préparent la monarchie

prême de l'État, libre de toute contrainte électorale : là encore, la succession héréditaire libre, par principe, l'État et permet ainsi au souverain d'exercer concrètement son autorité en toute indépendance, ne devant rien aux différentes forces qui se partagent le pouvoir économique et financier, ni même aux partis de gouvernement qui se succèdent au gré des passions ou des émotions électorales.

L'autorité du roi n'est pas, en elle-même, "démocratique" puisqu'elle ne dépend pas du suffrage mais c'est justement son caractère a-démocratique (ce qui ne veut pas dire anti-démocratique...) qui ga-

tat et en assume les grands pouvoirs régaliens au travers de sa force symbolique, de son autorité et de sa capacité d'arbitrage reconnue. Elle "est" l'État sans en confisquer tous les pouvoirs mais au contraire en les redistribuant et en se gardant juste celui, essentiel, de l'arbitrage politique.

Si les gouvernements changent, le fait que le roi ne soit pas limité par le même temps électoral et qu'inversement, le gouvernement ne dépende pas non plus du monarque en place (il n'y a pas forcément de changement de gouvernement parce qu'un roi décède et laisse la place à un autre, d'une autre sensibilité et d'une autre gé-

nération), donne aux institutions une solidité et une crédibilité qui ne sont pas toujours évidentes dans notre république quinquennale, comme on peut le constater aujourd'hui...

Permanence
et adaptation

Certains ne manqueront pas d'évoquer l'usure qu'entraîne l'exercice du Pouvoir de nos jours : mais l'autorité du souverain ne se confond pas avec toutes les rigueurs et impopularités des politiques gouvernementales, puisque son rôle consiste à fixer ou à assurer les grandes orientations et réformes sur le long terme, et qu'il n'est pas le gestionnaire du quotidien politique mais le garant de la pérennité et de la permanence, au-delà même des alternances qu'il n'a pas pour vocation de refuser mais d'accueillir tout en maintenant le cap sur certaines stratégies de long terme, comme, par exemple, celles concernant la politique énergétique ou la géopolitique de la France.

Dans le même temps, de par la permanence qu'il incarne, il peut faire preuve de souplesse et permettre certaines inflexions quand elles s'avèrent nécessaires du fait de l'actualité ou des nouvelles perspectives et cela sans remettre en question l'équilibre général des institutions. N'oublions pas, de plus, que la monarchie n'est pas "fixiste" mais que, au contraire, c'est sa propre permanence et la certitude qu'elle donne aux populations de la continuité (ce qui est un formidable point de repère en une époque où le mouvement trop rapide des événements ou des évolutions peut effrayer les citoyens) qui lui permet d'adapter sa stratégie sans risquer pour autant de crise majeure pour les institutions.

Instaurer
la nouvelle
monarchie

Toutes ces qualités propres à la monarchie active n'en font pas, pour autant, un régime parfait mais amortissent les erreurs (et les fautes...) des hommes, gouvernants comme monarque, en assurant le lendemain et la possibilité (puisque le cadre général est "invariable") d'une cor-

ROYALISME N'EST PAS CHARLATANISME

■ *Nous formulons souvent la nécessité de la monarchie au travers des événements de l'actualité. Cela ne signifie pas que, pour nous, le recours royal soit la "solution-miracle"... Non, la monarchie ne va pas, d'un coup de baguette magique, faire disparaître le chômage, les guerres, et le mauvais goût... Non, elle n'est pas un régime parfait et infallible. Non, elle n'a pas de pouvoirs magiques... Elle n'est pas non plus une secte de gourous couronnés...*

On est royaliste pour servir et non se servir, et trouver le meilleur moyen institutionnel pour accorder les communautés

et les hommes entre eux, dans le cadre français ; pour faire respecter les équilibres humains, sur le plan politique, social et économique ; pour garantir l'unité de la nation au-delà des seules appartenances communautaires ; pour impulser et assurer une politique qui assume le "souci environnemental" sur le long terme ; pour tenir la place et la parole de la France dans le concert des nations et des ensembles géopolitiques, etc.

Notre royalisme s'applique d'abord à la France et nous militons pour une monarchie enracinée dans l'Histoire de France et l'exemple capétien, adaptée

aux réalités actuelles, françaises comme internationales. Pas question de figer notre royalisme dans une "idéologie" qui serait incompatible, en définitive, avec cet empirisme nécessaire à la pratique politique et gouvernementale. D'où notre intérêt pour tout ce qui touche aux institutions mais aussi à l'aménagement du territoire, aux transports, aux énergies, au système éducatif, etc. (liste non limitative...).

La monarchie, qu'il ne s'agit plus de restaurer mais d'instaurer, ne doit pas tomber en France comme un cheveu sur la soupe, mais doit, au contraire, être

comme un poisson dans l'eau avant que d'être le nouveau régime accepté par la France : elle ne se fera pas contre l'opinion générale mais avec une base suffisante de consensus (qui ne sera pas, sans doute, l'unanimité, désormais impossible dans un monde très marqué par l'individualisme, y compris politique...). D'où la nécessité de la faire connaître, de la faire apprécier, de la faire aimer avant même que de la faire advenir à la magistrature suprême de l'État : c'est ce que chaque royaliste doit travailler à faire.

J.-Ph. C.



L'Ancien régime aujourd'hui c'est la république

par
Jean-Philippe CHAUVIN

Depuis quelque temps déjà, il est de bon ton dans la presse parisienne et sur les tribunes politiques de dénoncer la monarchie qui régnerait sur la France, et d'en appeler à la République, la "vraie" bien sûr, qu'il s'agirait de restaurer... Plus de deux siècles après l'établissement, plutôt brutal, de la Première, qui allait être suivie de quatre autres, nous serions quand même encore en monarchie, qui plus est en pleine déliquescence...

C'est le grand drame de la république actuelle, de voir la tête de l'État soumise à une véritable migraine politique, quand deux membres du même gouvernement ne pensent qu'à se livrer une guerre sans merci.

Quelques points sont à rappeler pour éviter ce genre d'abus de langage qui semble désormais n'avoir pour seul objectif que d'empêcher de poser les bonnes questions quant à la nature de l'État dans notre pays. Rétablir le juste langage politique, c'est faire œuvre utile pour le débat nécessaire sur les institutions.

Nous sommes bien en république aujourd'hui : même si les intentions du fondateur de la V^e République étaient empreintes d'un esprit monarchique indéniable et s'il a sans doute pensé, un moment, faire appel au Comte de Paris pour lui succéder. La forme de l'État est républicaine au sens commun du terme, c'est-à-dire, comme la définissait Anatole France, qu'elle se marque par « l'absence de prince ». Dans la France de 2006, le chef de l'État est élu au suffrage universel direct pour une durée, depuis le référendum de 2000, de cinq ans.

Les jeux partisans

L'une des grandes différences d'avec la monarchie, c'est justement le mode de désignation de la magistrature suprême de l'État, qui est même "la" différence par excellence, car elle touche à l'essence même de l'État. Lorsque De Gaulle a décidé, malgré l'opposition des juristes et des "républicains" (on trouve toujours plus républicain que soi : en d'autres temps, Danton, Brissot ou Robespierre en ont fait l'amère ex-

périence, y laissant leur tête au passage...), de proposer l'élection du chef de l'État au suffrage universel (en 1962), il pensait ainsi arracher celui-ci aux jeux partisans : il y voyait « la rencontre d'un homme et du peuple », au-delà de la démocratie représentative incarnée par les parlementaires. Dès la première élection de décembre 1965, cet espoir (cette illusion ?) fut déçu par la mise en ballottage du général, qui en conçut d'ailleurs une forte amertume. Mais ce sont les élections suivantes, après le départ du fondateur de la V^e, qui prouvèrent combien il est vain de vouloir

blisque peut avoir des aspects empruntés à l'histoire et à la pratique capétiennes, ne serait-ce que parce que De Gaulle avait de la légitimité une idée qui n'était pas particulièrement, ou pas seulement, républicaine, et qu'il lui semblait, avec raison, que la France passait avant toute considération politicienne ou électorale. En somme, conscient de la longue Histoire de France et de tout ce qu'elle devait aux Capétiens, il s'est, d'après Pierre Boutang, comporté en « régent » soucieux de « ne pas insulter l'avenir ». Sa V^e République, surtout sous son règne et malgré sa forme républicaine, apparaît parfois comme « un hommage du vice à la vertu »... Mais ce n'est pas,

une « démocratie bloquante », faute d'avoir la force et le courage de se réformer. La VI^e République (mais pourquoi ne pas passer directement à la VII^e ou à la VIII^e, cela gagnerait du temps...) ne résoudrait pas la grande question de l'État, elle ne sera qu'un pansement sur un jambe de bois.

Il faudra bien, un jour ou l'autre, sortir des préjugés et poser, honnêtement et politiquement, la proposition monarchique comme un remède possible à la crise récurrente de notre régime politique : il n'est pas dit qu'elle soit immédiatement comprise ni même qu'elle soit en mesure de saisir sa chance au moment opportun, mais il lui faudra courir le risque de l'Histoire et de l'Action si elle ne veut pas devenir un simple fantôme de notre passé.



Meeting des étudiants d'AF en 2005
La monarchie comme remède à la crise récurrente de la République

échapper aux jeux partisans dans une démocratie libérale (par opposition à la démocratie totalitaire qu'évoquait le professeur israélien Talmon dans les années 60).

Au contraire d'une monarchie héréditaire "à la française", la magistrature suprême de l'État se retrouve ainsi la proie des factions et des querelles, parfois plus "personnelles" que vraiment politiques : c'est d'ailleurs le grand drame de la république actuelle, qui voit ainsi la tête de l'État soumise à une véritable migraine politique, quand deux membres du même gouvernement ne pensent qu'à se livrer une guerre sans merci, sans aucun égard pour les devoirs d'État qui sont pourtant les leurs. C'est bien la moins monarchique des règles qui préside à ce combat fratricide...

L'hommage du vice à la vertu

Cela étant, il faut reconnaître qu'au-delà de cette différence fondamentale avec le mode de succession héréditaire de la monarchie française la V^e Répu-

malgré cela, la monarchie capétienne, et le képi du général, tout compte fait, n'a pas été remplacé par la couronne fleur-de-lysée.

Ainsi, cette République, aujourd'hui déliquescence et qui donne une si mauvaise image de notre pays, souffre de ses propres principes et de ses pratiques qui oublient les grands adages de la monarchie, comme, entre autres, « Savoir raison garder » ou « Servir, et non se servir ». M. Chirac n'est que la caricature d'un monarque, sa singerie grimaçante : il n'est même pas Louis XVI qui porta sa charge jusqu'au sacrifice suprême parce que c'était son devoir et qu'il ne s'y est pas dérobé, malgré ses maladroites et ses erreurs.

La démocratie bloquante

Mais il y a peut-être une similitude avec 1788 : désormais, l'Ancien régime, c'est cette république qui divise les bonnes volontés et décourage les initiatives, cette République bloquée que Bruno Frappat évoquait, il y a déjà dix ans, comme

LA RAISON ET LA LOGIQUE

La monarchie est l'institution qui offre un point de juste cristallisation à l'affectivité populaire, une famille à aimer en même temps que la mesure et la sagesse de ce qui n'a pas à compter avec le temps. La raison et la logique se subsument par toutes les exigences de l'être humain, les hommes ont également besoin d'une symbolique qui satisfasse l'émotivité et l'affectivité qu'on ne saurait extirper de la nature humaine.

La monarchie, parce qu'elle est un ordre vivant et non un simple système doctrinal, produit – et requiert pour subsister – une aura sentimentale autour de son squelette institutionnel où peuvent s'unir et communier l'âme populaire et l'intelligence politique de toutes les élites.

Henri VI,
comte de Paris
(Bulletin du bureau politique, 27 février 1952)

COMME UN THÉORÈME

On démontre la nécessité de la Monarchie comme un théorème. La volonté de conserver notre patrie française une fois posée comme postulat, tout s'enchaîne, tout se déduit d'un mouvement inéluctable. La fantaisie, le choix lui-même n'y ont aucune part : si vous avez résolu d'être patriote, vous serez obligatoirement royaliste.

Charles Maurras
Enquête sur la Monarchie

rection réparatrice. La monarchie n'est pas un "régime-miracle" qui, d'un coup de "sceptre magique", résoudrait toutes les difficultés, mais c'est ce régime qui, sans vouloir faire un "homme nouveau", reconnaît et s'appuie sur les réalités, les qualités et les imperfections humaines, et cherche à en tirer les meilleures possibilités.

Bien sûr, les chemins qu'emprunte la monarchie peuvent apparaître parfois impraticables ou difficiles, mais, en politique comme en circulation, ce n'est pas forcément la ligne droite qui est la meilleure ou la plus rapide des voies... Le fait que la monarchie "prenne le temps", parce qu'elle le maîtrise ou l'accompagne par son mode de succession héréditaire, est une assurance contre la précipitation des gouvernements prompts à plaire à leur base électorale au détriment, parfois, de l'intérêt commun : en assurant la permanence de l'État, la monarchie permet les alternances tranquilles. Que les gouvernements gouvernent et passent, la Monarchie reste alors ce point de repère pour tous les citoyens, qu'ils soient électeurs de la majorité parlementaire ou de l'opposition : la monarchie est ce trait d'union des différentes composantes, individuelles ou communautaires, de la nation, et c'est ce "plus petit dénominateur commun" qui symbolise le mieux l'unité du pays sans écraser les libertés des cultures et des personnes mais, au contraire, en leur permettant la plus grande possibilité d'épanouissement...

Ainsi, la monarchie peut être la grande chance de la France du XXI^e siècle, et il serait dommage de ne pas la saisir : dans l'ère post-démocratique qui s'an-

La nouvelle monarchie à instaurer n'a pas vocation à régler des comptes mais à être ce "liant" qui manque à notre Histoire, au-delà de ses guerres civiles et de ses querelles partisans.

nonce, elle offre des possibilités que notre république, toujours coincée entre deux élections, a tendance à négliger. Mais il ne suffit pas de penser à la monarchie, il s'agit désormais de la faire connaître, de la faire tout court et de la mettre en pratique. Certes, la tâche est ardue et elle peut apparaître vaine, impossible : mais les théories monarchiques n'ont de sens que si elles se risquent à l'Histoire et si elles s'incarnent dans une famille régnante. Désormais, il ne s'agit plus de "restaurer" mais véritablement d'"instaurer" la nouvelle Monarchie, ce nouveau Projet capétien incarné par la Famille de France, par son chef actuel, Mgr le Comte de Paris, et ses successeurs, dont, en première place, le prince Jean, duc de Vendôme.



Comment la monarchie ?

Question parmi les plus fréquentes de nos amis comme de nos contradicteurs : comment la monarchie peut-elle advenir en France ? Il est vrai qu'au regard de l'état actuel du royalisme la perspective institutionnelle monarchique apparaît fort lointaine, voire improbable. Si tel est peut-être le cas, cela, de toute façon, n'enlève rien à sa nécessité. Ce constat une fois établi, quelles sont les voies d'une instauration monarchique en France ?

La première étape vers la monarchie c'est déjà de faire connaître et accepter la proposition monarchique.

Ecartons, dans le cadre de notre "démocratie apaisée", l'idée d'un "coup d'État" qui délégitimerait aujourd'hui toute entreprise politique aux yeux de nos concitoyens désormais habitués aux règles électorales ou parlementaires. Toutefois, ce qui est vrai en 2006 ne l'a pas toujours été, et le coup d'État ou la "révolution par la rue" ont longtemps été des pratiques pensées, voire appliquées, par les mouvements républicains, autoritaires (bonapartistes) ou royalistes en France. Il n'est d'ailleurs pas écrit que les circonstances n'autorisent pas, en des temps futurs, le retour de ces perspectives brutales : il n'y a pas de "fin de l'Histoire" et cela serait insulter l'avenir que de croire que la violence va désertir à tout jamais le champ du politique dans notre pays...

Dans le cadre de la démocratie représentative actuelle, plusieurs voies sont possibles pour l'instauration monarchique, et la Constitution du 4 octobre 1958 elle-même n'empêche pas vraiment une telle perspective, malgré l'article 89 qui stipule que la forme ré-

publicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision. C'est ce que signale et développe Daniel de Montplaisir, administrateur de l'Assemblée nationale, dans son livre intitulé *La Monarchie* et publié en 2003.

La monarchie sera-t-elle établie par un processus électoral ou par une nécessité politique (le roi comme recours en cas de crise politique grave ou de blocage des institutions existantes) ? Rien n'est à exclure. On pourrait imaginer l'organisation d'un référendum institutionnel sur la forme de l'État qui poserait la question de la monarchie ou, plutôt, l'introduirait comme "possibilité" face à l'actuelle république ou, même, dans la continuité, comme l'aboutissement "logique" de la Cinquième République.

Préparer les élites politiques

Néanmoins, d'autres pistes existent et méritent sans doute d'être, elles aussi, exploitées. Quoi qu'il en soit, la première étape vers la monarchie c'est déjà de faire

connaître et accepter la proposition monarchique, d'une part au sein de l'opinion publique (la création d'un état d'esprit favorable ou "pas opposé" à la perspective monarchique, qui passe par la dramatisation de l'idée royale), d'autre part au sein des élites politiques des partis de gouvernement qui peuvent jouer un rôle dans la crédibilisation de l'option royale et permettre sa concrétisation, par la voie parlementaire par exemple.

Il faut être clair : la monarchie n'est pas faite, elle est à faire. Le chemin est forcément long et difficile, mais il vaut la peine d'être emprunté. À l'heure de certaines échéances, il appartiendra aux royalistes de "saisir la verte chance" : il n'est pas dit que ce soient eux qui établissent la monarchie, mais ils auront préparé le terrain, psychologique et politique, pour que d'autres, ceux qui auront le pouvoir, donc la possibilité de le faire, pensent au bon moment à l'option institutionnelle monarchique...

J.-Ph. C.

* Éd. Le Cavalier Bleu.



Préparer le terrain psychologique et politique

Le citoyen libre dans l'État souverain

■ Une des grandeurs de la monarchie est de ne point céder à la rage d'unification qui sévit dans tous les régimes autoritaires, d'opposer à l'absurde monisme social qui fait que tout émane de l'État ou tout des individus le sage dualisme qui sépare les individus et l'État dans leur rôle, et restitue chacun à ses justes fonctions. Le citoyen, pour être libre, n'a pas besoin de s'identifier à l'État ; l'État, pour être fort, n'a pas

[...] Dans la monarchie seule se concilient, se fondent et sont pareillement utilisées au bien commun, les activités de l'individu, ailleurs tournées contre l'État, et les forces de la collectivité, ailleurs toutes portées à opprimer l'individu. Dans la monarchie seule, l'autonomie, l'ingéniosité, la responsabilité d'une action personnelle peuvent jouer naturellement dans l'intérêt de tous. Dans la monarchie seule, ce qu'il y a dans un être humain de plus intelligent, de plus souple, de plus libre coïncide avec ce qui a dans une collectivité humaine le plus de stabilité, de solidité, de permanence. Le Roi est rattaché à son peuple par la double chaîne de son ascendance et de sa descendance, également solidaires de tous les moments de la patrie et, tandis que ce peuple se soucie surtout de sa condition actuelle, le Roi se souvient et prévoit [...]



Henri IV
Seul un roi
peut réconcilier la nation

Admirable synthèse

besoin d'anéantir les libertés civiles. L'ordre social véritable exige avec la même rigueur des individus prémunis contre les excès du pouvoir et un État prému ni contre l'incohérence et l'impéritie du suffrage. Seule, la monarchie, indépendante du suffrage, peut réaliser l'apparent miracle du citoyen libre dans l'État souverain.

Les Français [...] comprendront-ils que l'autorité doit être placée assez haut pour que les tyrannies particulières ne puissent plus la duper, la maîtriser, et la corrompre ? Comprendront-ils que la liberté véritable, celle qui n'est point enfermée dans un bulletin abstrait et sans pouvoir, celle qui est dans l'activité sociale et personnelle quotidienne, dans la pensée, dans les foyers, dans la disposition intégrale des instruments et des produits du travail, celle qui est éprouvée et vécue tous les jours, ne peut être vraiment garantie et sauvée que par cette autorité-là ?

Admirable synthèse, – et sans doute la seule possible – du personnel et du collectif, de l'autorité et des libertés, de la tradition et du progrès nécessaire, la monarchie s'oppose ainsi aux divisions de notre temps non comme la domination d'une majorité ou d'une caste, mais comme la plus haute expression des intérêts communs de la nation et l'arbitre de ses intérêts antagonistes ; non comme le gouvernement d'une opinion ou d'une heure, mais comme le plus haut symbole d'une réalité nationale historique dans tous les moments de sa durée. Etant humaine, elle est comme toute institution imparfaite et faillible ; en elle ne se trouvent pas moins réunies les dernières chances du peuple opprimé, de la liberté menacée et de la patrie en péril. C'est pour nous assez d'espérances.

Thierry MAULNIER

LE COÛT DE LA MONARCHIE

■ L'un des arguments souvent opposés à la monarchie est son coût qui serait forcément dispendieux... Dans un article publié par *Le Figaro* (vendredi 30 juin), Stéphane Bern remet quelques pendules à l'heure : « La reine et sa nombreuse famille coûtent à chaque contribuable britannique 62 pence par an, soit 90 centimes d'euros, un montant en légère augmentation due au renforcement des mesures de sécurité autour des Windsor.

[...] À y regarder de plus près, le coût de la monarchie a augmenté l'an passé de 4,7 % pour un montant global de 37,4 millions de livres sterling (54,2 millions d'euros), soit une répercussion d'un penny par an et par citoyen.

[...] Combien de temps faudra-t-il encore que la reine d'Angleterre justifie le fait d'être une icône vivante pour un milliard de sujets à travers le Commonwealth ?

Après tout, elle rapporte dix fois ce qu'elle coûte à nos voisins dans la balance des paie-

ments ! Quel touriste japonais irait faire le pied de grue devant Buckingham Palace sous une pluie cinglante si la reine ne justifiait pas une relève de la garde colorée ? Sans compter l'abondance de palais royaux à visiter dont la couronne peine à financer l'entretien sur ces 62 pence par an.

"La famille royale est, dans ce pays, la seule chose qui vaut ce qu'elle nous coûte" avait dit un jour ministre travailliste. De fait, loin de toute polémique, la maison de Windsor est une valeur sûre, comparée à l'argent public gaspillé par certains membres du cabinet de Tony Blair [...] D'autant que, chaque année, toujours pimpante à 80 printemps, la reine effectue quatre cents engagements, reçoit des centaines de dignitaires internationaux, régale des dizaines de milliers de convives, représente la Couronne dans le monde entier et entretient une famille nombreuse qu'elle utilise comme des agents publicitaires et touristiques [...]

A titre de comparaison, le coût de la présidence de la République française est de 82,5 millions d'euros, soit 1,30 euro par an et par habitant. »

Stéphane Bern pourrait y rajouter le coût d'une élection présidentielle, plus élevée à chaque fois, du fait des frais de "communication"...

En outre, il n'est pas certain que l'actuel locataire de l'Élysée soit aussi populaire que la famille royale anglaise dans son pays...

Certains rétorqueront que le poids d'un président français est plus important que celui de la reine d'Angleterre ; sans doute, et cela tient aussi à l'histoire constitutionnelle et politique propre à la France, en particulier dans le cadre de la Ve République fondée par un véritable homme d'État conscient de son rôle et de ses devoirs, même si la pratique de celui-ci peut susciter des critiques en certains domaines.

Mais, et sans même évoquer ce que serait cette monarchie active "à la française" qui serait forcément différente de la monarchie britannique, il n'est pas inutile de rappeler la fameuse phrase de Régis Debray, ancien conseiller de François Mitterrand : « Il manque à la République une famille royale »... Et il ajoutait que celle du Royaume-Uni jouait un rôle important dans la pérennité du Commonwealth en la comparant au rêve pas vraiment réalisé d'une Union francophone mondiale qui jouerait le même rôle d'influence...

Si l'on veut diminuer le train de vie de l'État, encore serait-il bon que sa magistrature suprême donne l'exemple : sans doute, par économie aussi, faudrait-il faire appel à ce qui n'est pas le Pouvoir d'un homme mais celui d'une famille. Le cas britannique peut y faire réfléchir...

J.-Ph. C

Le sectarisme déprogrammé

Marcel Bozonnet, administrateur général de la Comédie-Française depuis cinq ans et dont le mandat vient d'arriver à son terme, a été informé le 19 juillet par son ministre de tutelle qu'il n'était plus persona grata. Il était pourtant candidat à sa succession, pour une durée de trois ans. C'est la sociétaire Muriel Mayette qui lui succède et devient la première femme administrateur de l'illustre compagnie. La décision devait être entérinée ce mercredi 2 août en conseil des ministres.

Renaud Donnedieu de Vabres a donc osé défier les flics de la pensée : le ministre de la Culture a refusé de renouveler le mandat de celui qui, en avril dernier, avait déprogrammé une pièce de Peter Handke, au motif que le dramaturge autrichien s'était rendu aux obsèques de Slobodan Milosevic. La pièce censurée, *Voyage au pays sonore ou l'Art de la question*, n'évoque nullement les conflits balkaniques. Néanmoins, Bozonnet entendait jeter l'ostracisme sur un auteur ne cachant pas son inclination pro-serbe et, ainsi, le priver d'une "visibilité publique" supplémentaire.

Déterminante, car symptomatique d'un état d'esprit sectaire, l'affaire Handke n'est sans doute pas la seule raison ayant dicté la décision du ministre. Celui-ci précise que « **sous l'impulsion de Muriel Mayette, la Comédie-Française s'affirmera comme un théâtre d'acteurs, géré par des acteurs, sous l'autorité d'un chef de troupe que l'histoire a justement baptisé du nom d'administrateur et non de celui de directeur** ». Une claire allusion aux velléités de Marcel Bozonnet, qui désirait s'affranchir peu ou prou du cahier des charges établi par le ministère de tutelle.

Mais quels que soient les mobiles de Donnedieu de Vabres, sa décision apparaît d'abord comme une réparation de l'offense à l'intelligence qu'a représentée l'attaque frontale contre une œuvre de Peter Handke qui, selon le ministre, « **pose des questions de portée universelle à nos contemporains** ».

L'éviction de Marcel Bozonnet provoque pas mal de grenouillages dans certaines coterie théâtrales. Reste que cette juste sanction confirme le bien-fondé du combat mené par les signataires de l'Appel pour la dépenalisation de la pensée, pétition relayée par *L'Action Française* 2000.

Guy C. MENUSIER

* Lire les numéros 2701, 2702 et 2704 de L'AF 2000.

Un goût d'été

par
Anne BERNET

L'été, les vacances incitent à goûter des plats tantôt plus légers, tantôt plus exotiques, qui font la part belle à des produits ou ingrédients de saison introuvables en d'autres périodes de l'année. Faciles ou plus élaborés, raffinés et dépaynants toujours, voici des livres et des sélections de recettes pour satisfaire toutes vos envies.

Méditerranée

La vraie cuisine de Méditerranée toute simple de Claudia Roden tient incontestablement les promesses de son titre. Empruntés à la Provence, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, l'Afrique du Nord, les plats auxquels elle initie, photographiés à l'appui afin qu'aucune manipulation ne vous échappe, sont beaux, parfumés, colorés, en général rapides à exécuter, à la portée même des débutants, et savoureux. Il n'est pas jusqu'au caviar d'aubergines qui ne devienne soudain accessible vite et facilement, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des livres de cuisine. Salade grecque à la fête et



aux olives, salade de légumes grillés, cabillaud mariné à la marocaine, crevettes aux épices ou à la provençale, poussins farcis en sauce au miel, pour n'en citer que quelques-uns, renouvelleront vos menus à la joie de chacun. Un seul reproche peut-être : aucun dessert dans cette sélection chatoyante.

Rena Salaman est d'origine grecque et c'est à la cuisine grecque qu'elle consacre l'essentiel de sa *Cuisine de Méditerranée*. Après une utile initiation à certains condiments ou épices orientaux dont nous ne sommes pas toujours familiers, en soi un vrai dépaysement, elle vous enseignera tout sur les plats du fameux régime crétois, censé fabriquer des centenaires, et qui n'a rien, cependant, de désespérant pour le gourmet. À côté des gombos, mezzés, keftadès, hoummos, tzaziki, ou de cette purée d'aubergine à la turque dite imam bayildi, "l'imam s'en est pâmé", vous trouverez aussi la classique salade niçoise, le pain toscan, diverses recettes de pâtes à l'italienne, si vous craignez les saveurs trop typées.

Les meilleures recettes de Méditerranée d'Olivier Baussan et Jean-Marie Meulien suivent une démarche similaire. Les plats, toutefois, sont moins traditionnels ou ont été largement modifiés ou revus par l'imagination des deux cuisiniers. Légumes et poissons y sont très utilisés et l'on s'étonne parfois de mariages surprenants, voire dé-

rounants : figues farcies aux escargots, soupe froide d'olives aux anchois, dorade farcie à la ricotta, oranges surprises au thon, ou bouillons de banane au jus d'hibiscus. L'idéal si vous voulez sortir des sentiers battus et essayer autre chose. Autre avantage, non des moindres si vous voyagez, le petit format pratique de l'ouvrage.

Les herbes

Ce sont les herbes qui dominent dans *Les meilleures recettes de l'été*, de format identique, de Michel Biehn : chèvre frais à la roquette, aubergines à la menthe, omelette aux orties, verdure de coquelicots aux anchois, agneau en feuilles de vigne, loup au beurre de mélisse, purée de basilic, beignets de sauge, une spécialité toscane pour l'apéritif... Les desserts, crème brûlée au romarin, glace à la lavande, fruits en papillote de feuilles de figuier, mettront les parfums des collines de Provence dans votre assiette.

L'on prendra garde, cependant, qu'à l'heure des pesticides, il n'est pas prudent d'aller cueillir vous-même vos herbes n'importe où, et moins encore si vous n'êtes pas très assuré de vos capacités à distinguer l'angélique de la ciguë et la brionne du cassis. Mieux vaut, alors, les acheter chez plus habile que vous, ou vous fier aux jardiniers amateurs de produits biologiques. Il vous sera ensuite loisible de vous initier à *La bonne cuisine aux herbes*, avec Jill Norman, dont le grand mérite est de vous présenter d'abord toute les fines herbes disponibles, jusqu'aux plus improbables ou les moins connues sous nos climats. J'ignorais, pour ma part, que l'on pouvait cuisiner la népéta, vulgairement dite herbe à chats, ou les feuilles de géranium odorant. Quant à la claytone de Cuba, le sansho japonais, ou le vap ca vietnamien, j'en ignorais jusqu'à l'existence. La leçon de botanique est amusante, diserte, merveilleusement illustrée, et débouche sur un choix magnifique de plats variés aux senteurs venues d'ailleurs, ou de chez nous mais guère utilisées depuis quatre ou cinq siècles.

La grande cuisine aux herbes du chef Jacques Le Divellec, se veut moins didactique et fait entrer dans la catégorie algues, fruits, fleurs, graines, bourgeons, boutons et feuilles au fil d'un menu aux allures d'herbier. Vous pourrez rêver de pâtes fraîches à la vanille, de moules aux aiguilles de pin maritime, de langouste à la badiane, de magrets aux fleurs de la Passion, de carpaccio de thon à la violette ou de crème à la rose...

C'est toujours fabuleux, demande souvent de véritables talents de maître-queu, surtout s'agissant d'ingrédients de luxe que l'on ne peut guère se permettre de gâter faute d'un tour de main suffisant.

Blanche Vergne ramène à des niveaux plus accessibles au com-

mun mais cependant délicieux et d'une inventivité étonnante, qu'il s'agisse de ses *Salades gourmandes*, salées ou sucrées, qui, pour beaucoup sont des repas complets, ou de ses *Terrines et pâtés*, aspics, flans, rillettes, mousses et galantines qui vont du lapin ou des sardines marinées à de prodigieux plats à base de foie de veau ou de homard. Plus ou moins riches, plus ou moins difficiles, ces recettes s'adaptent à tous les régimes, toutes les bourses, toutes les saisons, et toutes les capacités.

L'huile d'olive

Si l'on a mis en évidence, toujours dans le cadre de la diététique crétoise, les qualités de l'huile d'olive, la contrepartie de cette reconnaissance publique est d'avoir fait apparaître de véritables crus d'huiles, aussi variés que leurs terroirs, et dont les prix n'ont souvent plus rien à envier à ceux des grands vins, ce qui rend le flacon inabordable au commun. *Saveurs et parfums de l'huile d'olive*, de Jacques Chibois et Olivier Baussan rend bien compte de ce phénomène et du renouveau de l'olivier. Initiation aux techniques de cueillette et de pressage, le livre se veut d'abord présentation de ces huiles extraordinaires, aux saveurs si diverses. Il met incontestablement l'eau à la bouche, mais vous laisse peu d'espoirs de goûter aux produits en question...

Pour ceux qui seraient intéressés par les seules recettes, le carnet en a été tiré à part sous le titre *Les meilleures recettes de l'huile d'olive*. À côté d'audacieux huîtres et oursins en gelée d'amande, ou de tomates aux pétales de rose, vous trouverez des crêpes à l'eau de rose, des madeleines à la lavande, de la canette rôtie à la réglisse, tout à fait abordables.

* **Claudia Roden** : *La vraie cuisine de Méditerranée toute simple*. Éd. Flammarion. 128 p., 25 euros (163,99 F)

* **Rena Salaman** : *La cuisine de Méditerranée*. Éd. Flammarion. 160 p., prix non communiqué.

* **Olivier Baussan et Jean-Marie Meulien** : *Les meilleures recettes de Méditerranée*. Éd. Flammarion. 116 p., 10 euros (65,60 F)

* **Michel Biehn** : *Les meilleures recettes de l'été*. Éd. Flammarion. 120 p., 10 euros (65, 60 F)

* **Jill Norman** : *La bonne cuisine aux herbes*. Éd. Solar. 144 p., 26,68 euros (175 F)

* **Jacques Le Divellec** : *La grande cuisine aux herbes*. Éd. Solar. 176 p. 29, 73 euros (195 F)

* **Blanche Vergne** : *Salades gourmandes*. Éd. Solar. 143 p., prix non communiqué.

– *Terrines et pâtés*. Éd. Solar. 96 p., 13,72 euros (90 F).

* **Jacques Chibois et Olivier Baussan** : *Saveurs et parfums de l'huile d'olive*. Éd. Flammarion. 160 p., 39,64 euros (260 F).

– *Meilleures recettes de l'huile d'olive*. Éd. Flammarion. 120 p., 10 euros (65,60 F).

LES FILMS D'AOÛT

● **PIRATES DES CARAÏBES : LE SECRET DU COFFRE MAUDIT.**

– *En avant pour une nouvelle course dans les mers du Sud sur le pont du "Black Pearl", aux côtés de ce fieffé coquin et menteur comme un arracheur de dents qu'est la capitaine Jack Sparrow, Johnny Depp. Pirate hâbleur, sacripant de première, Jack Sparrow est en effet de retour et avec lui ses amis Will Turner, Orlando Bloom, et Elizabeth Swann, Keira Knightley, la fière et capricieuse fille du gouverneur qui manie le sabre d'abordage comme un corsaire. Débarrassé de la malédiction du "Black Pearl", Jack Sparrow se retrouve subitement confronté à son passé. Un passé qui se rappelle à lui en la "personne" du légendaire Davy Jones, Bill Nighy, le maître des sept mers, le seigneur des profondeurs et capitaine du "Hollandais volant", le maléfique vaisseau fantôme auquel nul galion ne peut échapper. Un Davy Jones, dont l'esprit maléfique n'a d'égal que son apparence... tentaculaire, envers lequel Jack Sparrow a une dette de sang. Une dette du genre pacte avec le diable : treize ans auparavant, il avait échangé son âme contre le commandement du "Black Pearl". Aujourd'hui, Davy Jones vient chercher son dû. S'il ne veut pas être voué à une éternité de damnation, Jack Sparrow doit retrouver le coffre maudit de Jones où sont cachées les âmes emprisonnées. Un coffre également très convoité par le chasseur de pirates Lord Cutler Beckett, Tom Hollander.*

Épatant ! toujours très librement inspiré de l'attraction du même nom des Parcs Disney, ce *Pirates des Caraïbes 2*, toujours signé Gore Verbinski, nous entraîne cingler vers le large dans une nouvelle aventure nimbée de fantastique avec toujours, en prime, humour, batailles et pirates patibulaires !

● **LASSIE.** – *Après de nombreuses adaptations – feuilletons, téléfilms et films dont le plus célèbre est La Fidèle Lassie, réalisé par Fred M. Wilcox, avec Roddy McDowall et la toute jeune débutante nommée Elizabeth Taylor – les aventures extraordinaires (inspirées d'un fait réel devenu un roman pour la jeunesse sous la plume d'Eric Knight en 1938) de la chienne Colley Lassie qui, séparée de son jeune maître, faussa compagnie à ses nouveaux propriétaires et parcourut plus de cent kilomètres à travers l'Angleterre pour le rejoindre, reprennent du poil de la bête et repointent le bout du museau dans cette nouvelle version où tous les ingrédients (décors, émotions, bonheur) sont au rendez-vous. Une belle histoire et une aventure... au poil pour petits et grands, superbement mise en scène par Charles Sturridge.*

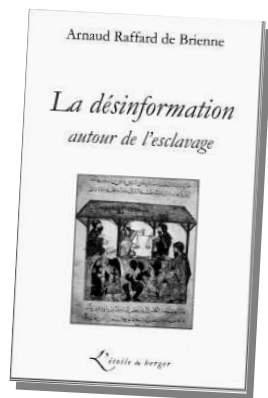
Alain WAELENS

La vérité sur l'esclavage

On sait qui s'est arrogé le monopole des bons sentiments. Pas plus que nous, Arnaud Raffard de Brienne n'appartient à cette engeance de "vertueux" qui battent leur coulpe sur la poitrine des Français de jadis... Quelques semaines après le dossier que nous consacrons à l'esclavage (*L'AF 2000*, 2 février 2006), il dénonçait, toutes preuves à l'appui, *La désinformation autour de l'esclavage*.*

Indignation sélective

Pas question de justifier chez qui que ce soit dans l'Histoire cet asservissement de l'homme par l'homme, bien qu'il fût une constante dans toute société en train de se sédentariser. Aucun peuple à ce sujet n'a de leçons à donner aux autres. Mais il est inadmissible d'aborder la question en faisant porter l'indignation sur les seules traites transatlantiques et européennes.



La vérité est que, précise Arnaud Raffard de Brienne, « **les traites européennes déportèrent environ 11 millions de captifs. Les traites internes africaines portèrent sur 14 millions de Noirs et les traites arabo-musulmanes sur plus de 17 millions d'Africains et d'Européens** ». Cela suffit « **pour comprendre que la réprobation exclusive à l'égard des seules traites occidentales et le silence qui entoure les deux autres constituent une falsification historique et une désinformation d'une ampleur, à notre connaissance, sans égale.** »

Qui sait par exemple que des États africains comme le Bénin, le Dahomey, l'Ashanti et le royaume d'Oyo, bâtaient leur expansion sur le commerce des esclaves ?

Autre énorme mensonge : celui qui veut que l'esclavage musulman eût été plus humain et plus doux que les autres. À la suite de Jacques Heers et d'Olivier Pétré-Grenouilleau, notre auteur cite des textes explicites tirés du Coran qui révèlent clairement qui a banalisé le racisme et les pires sévices de toutes sortes à l'égard des Noirs, à un degré que l'Antiquité païenne n'avait peut-être pas connu.

Bien sûr, le silence sur les quelque 1 250 000 Européens (dont pour un temps saint Vincent de Paul) enlevés par les Barbaresques entre 1530 et 1780, constitue aussi un mensonge par omission, de même que le fait de vouloir ignorer le rôle des juifs dans l'esclavagisme.

par
Michel FROMENTOUX

Comme nous, Arnaud Raffard de Brienne fait écho aux précisions apportées par Bernard Lugan montrant d'une part que la traite transatlantique n'a pas contribué à dépeupler l'Afrique, d'autre part que l'essor industriel des nations occidentales ne doit rien aux richesses générées par la traite esclavagiste.

Encore une fois, rien de tout cela ne fut joli, mais il ne faut pas oublier que « **le processus abolitionniste, dit Arnaud Raffard de Brienne, fut pensé, élaboré et mis en œuvre par les sociétés du monde occidental puis imposé à l'Afrique, avec force diplomatie dans un premier temps puis de manière plus coercitive par la suite.** » L'auteur fustige les pudeurs de la classe politique refusant de commémorer Austerlitz sous prétexte que Napoléon rétablit l'esclavage en 1802 pour des raisons de concurrence économique... Puis il évoque le débarquement des Français à Alger en juillet 1830 – cet ultime cadeau fait à la France par la branche aînée des Bourbons – qui libéra les places publiques d'Alger des « **marchés d'esclaves chrétiens vendus comme du bétail** ».

Aujourd'hui encore

Le plus révoltant reste d'apprendre que, malgré toutes les "grandes consciences", et parfois avec leur connivence feutrée..., l'esclavage existe encore dans le monde d'aujourd'hui. Selon certaines estimations 27 millions d'hommes, de femmes, d'enfants, seraient encore réduits à l'esclavage ou aux travaux forcés ! On les trouve en Arabie saoudite, au Koweït, dans les pays du Golfe et dans les Émirats, de même qu'au Libéria, en Angola, dans le golfe de Guinée, en Birmanie..., et plus encore au Niger et au Soudan, et même en Haïti où les descendants de victimes de l'esclavage eux-mêmes

avilissent à leur tour 30 % des enfants de ce pays. Et que dire des trafics d'être humains, des réseaux de prostitution de "travailleuses du sexe", et même d'enfants comme en Asie du sud-est ou en Roumanie ?

Ethno-masochisme

Cette persistance du phénomène nous confirme dans l'idée que nous exprimions dans le dossier de *L'AF 2000*, à savoir que, les hommes étant ce qu'ils sont et ne s'améliorant nullement hors du secours de la grâce divine, les fameux Droits de l'Homme et les grands sentiments culpabilisants qui les sous-tendent ont beaucoup moins joué en faveur de l'abolition que le développement du machinisme qui rendait inutile et onéreuse une main-d'œuvre servile... Les grands ancêtres libertaires, à commencer par les Constituants de 1789..., s'accommodaient aisément d'horreurs que les papes dénonçaient depuis des siècles...

Avec Arnaud Raffard de Brienne, nous devons dénoncer Jacques Chirac instituant chaque 10 mai une journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage, « **qui résume à elle seule l'état de délabrement intellectuel et de haine de soi qui a atteint nos contemporains** ». Que cet ethno-masochisme soit un degré de plus vers la mondialisation effaçant toute fierté historique, c'est certain, mais nous voulons croire qu'il y a encore des Français refusant de douter de leur histoire et décidés à faire échec à cette sale besogne qui n'aboutit qu'à poser en termes conflictuels donc à rendre insoluble l'intégration à la France d'hommes venus d'autres continents...

* **Arnaud Raffard de Brienne : La désinformation autour de l'esclavage. Éd. L'étoile du berger. Atelier Fol'fer, 11, rue des Récollets, 75010 Paris, 102 pages, 16 euros.**

Roger Nimier encore une fois

Inlassablement par ou Jean-Paul des lycéens Pierre LAFARGE Sartre... Son découvre l'époque hypocrite,

l'œuvre de Roger Nimier. Encore aujourd'hui de jeunes auteurs placent des phrases de l'auteur des *Enfants tristes* en exergue de leur premier roman. Mais de telles discrètes connivences ont besoin d'être nourries. On ne peut donc que se féliciter qu'un nouvel ouvrage soit consacré au chef de file des Hussards, prématurément disparu à l'automne 1962.

Dandysme

Pour étudier la figure et l'œuvre de Nimier au prisme du dandysme, comme le fait Alain Sanders, il convient de prendre cette attitude pour ce qu'elle est : une entrée en dissidence volontaire avec son temps, et non une simple posture esthétique.



Roger Nimier

À cet égard on peut considérer que Nimier incarne bien la figure du dandy littéraire des années 1950, avec sa part d'impuissance politique, au même titre que Barbey d'Aurevilly ou Drieu La Rochelle avant lui. Il l'incarne moins par ses voitures de sport et ses gilets que par l'irrévérence profonde qu'il entretenait à l'égard des idoles de son temps : la république, le communisme, François Mauriac

emplit de défaites françaises et de fascinations totalitaires ne pouvait satisfaire les élans aristocratiques de l'auteur du *Grand d'Espagne*, qui ne fut guère heureux, sauf en amitié. Alain Sanders a raison de parler à son sujet de « **dandysme tragique** ».

Royaliste

Nimier était donc de droite, volontiers royaliste, lecteur de Maurras – qu'il alla visiter à Tours en 1952 –, inconditionnel des *Trois Mousquetaires*, collectionneur de soldats de plomb : un mélange d'esprit d'enfance à la Bernanos, de douce nostalgie des camelots du roi et d'admiration pour la page littéraire de l'*Action Française*. Il signa des articles dans *Aspects de la France*, dédia *Amour et Néant* à Pierre Boutang et servit de boîte aux lettres pour l'O.A.S. Il se refusait – sans grande illusion – à voir définitivement rangé au musée l'armée, la monarchie, l'honneur et la fidélité. Ce qui n'est pas si mal pour quelqu'un que l'on classe souvent dans les rangs des romanciers frivoles.

Il est dommage qu'Alain Sanders n'ait pas corrigé, dans ce volume qui ressemble fort à un mémoire universitaire, des erreurs biographiques : engagé en 1944 au 2^e Hussard, Nimier n'a pour autant jamais participé à la libération de la poche de Royan ni été blessé. On regrettera également que la bibliographie s'arrête pour l'essentiel au début des années 1980. Mais on se félicitera d'y trouver des documents inédits comme ses lettres écrites en 1962 à Jean-Loup Perret, le fils de Jacques, alors emprisonné pour activités Algérie française.

* **Alain Sanders : Roger Nimier. Hussard bleu et talon rouge. Éd. de Paris, 292 p., 29 euros.**

PHILOSOPHIE

Consommation et hédonisme

■ **Au début des années 80, Gilles Lipovetsky signe un essai sur la transformation de la société de consommation, L'ère du vide, qui diagnostique la marche irréversible de l'Occident vers sa "boboisation", sa transformation en une société de loisirs et de divertissements. Dans son nouvel essai, Le Bon-**



heur paradoxal, l'auteur propose une généalogie de cette mutation, qu'il interprète comme divisée en trois âges successifs.

Le premier cycle commence à la fin du dix-neuvième siècle pour s'achever avec la Seconde Guerre mondiale, le second prend toute son ampleur dans les années cinquante, et enfin le troisième est celui qui, depuis les années soixante-dix, s'impose actuellement à nous.

Au cycle I correspond la massification de la marchandise, et la transformation du client traditionnel en consommateur de marques moderne, à éduquer et à séduire notamment par la publicité. Le cycle II voit le triomphe de cette consommation de masse sur les

dernières résistances culturelles à la frivolité de la vie matérielle. Le cycle III constitue l'ère de la marchandisation apaisée. Les biens ne sont plus enjeu de lutte pour conquérir l'estime de soi ou celle des autres, mais servent plutôt, de manière thérapeutique, à satisfaire les désirs hédonistes du nouvel individu consommateur : « **Bien sûr le snobisme, le goût de briller, de se classer et de se différencier n'ont nullement disparu, néanmoins ce n'est plus tant le désir de reconnaissance sociale qui sous-tend le tropisme vers les marques supérieures que le plaisir narcissique de sentir une distance avec le commun en bénéficiant d'une image positive de soi pour soi.** »

Lipovetsky nous donne une grille de lecture de la société libérale originale et pertinente, même si on a parfois l'impression que ses analyses ne concernent au fond que certains quartiers de Paris. En effet, la radicalité de la rupture entre d'un côté le premier et le second âge du capitalisme, et de l'autre, celui de l'hyperconsommation reste une question en suspens, tant il est difficile d'évaluer la généralisation des pratiques de consommation qu'elle est censée entraîner.

Pierre CARVIN

* **Gilles Lipovetsky : Le Bonheur paradoxal. Essai sur la société d'hyperconsommation, Gallimard, 377 pages, 21 euros.**

S'il est éminemment la lecture des vacances, et d'abord des longs déplacements, le roman policier, par son évolution et le reflet de la société qu'il renvoie, éclaire les mœurs et les façons de penser de nos contemporains.

Les pires assassins des années 30

Le Britannique Rennie Airth avait fait, en 2000, une entrée remarquée dans le genre avec *Un fleuve de ténèbres*. Son second roman, *La marée sanglante*, laisse au lecteur une impression moins forte et cela tient à deux défauts : des concessions lassantes au politiquement correct, et des difficultés à relier entre eux les deux livres. En effet, l'inspecteur Madden, héros du premier volume, reparait ici, mais, désormais marié et père de famille, il a quitté la police et son épouse entend bien l'empêcher de revenir à une profession dange-reuse.

Vilain hasard, donc, si c'est lui qui, un soir d'orage, a découvert le corps d'une fillette violée et défigurée. Pour compliquer l'affaire, tous les indices convergent vers le Foreign Office et les services de Renseignement. Un milieu où un bon agent peut tout se permettre, même le pire. Surtout en cette année 1932 alors que la prochaine arrivée des nazis au pouvoir en Allemagne fait planer une sourde menace sur l'avenir de l'Europe.

Il est dommage que Airth privilégie ce contexte politique, en recourant à tous les poncifs obligatoires, au détriment d'une intrigue policière terrifiante en laquelle il excelle.

Le musée Dupayne, dans une banlieue chic de Londres, n'ouvre ses collections consacrées à l'entre-deux-guerres qu'à une élite de chercheurs et d'amateurs éclairés susceptibles d'apprécier la valeur des objets exposés, entre autres des pièces rares liées aux crimes les plus célèbres de l'époque.

Choix incompréhensible selon Neville Dupayne, l'un des trois héritiers de l'établissement, partisan de sa fermeture. Est-ce la raison pour laquelle il a été retrouvé brûlé vif dans le garage ? Le commandant Dalgliesh, de Scotland Yard, le croirait volontiers si la découverte du cadavre d'une jeune fille de la haute société, dissimulée dans "la malle sanglante", ne laissait supposer l'œuvre d'un maniaque acharné à imiter les pires assassins des années 30. À moins que, sous leurs dehors lisses, le musée et la famille ne dissimulent des activités peu avouables.

Étude de mœurs

Aujourd'hui octogénaire, Phyllis Dorothy James poursuit, avec *La salle des meurtres*, nouvelle enquête d'Adam Dalgliesh, son paradoxal policier poète, une étude des mœurs anglaises entamée il y a un quart de siècle. La décomposition de la société, à tous ses niveaux, la déchristianisation, thème récurrent de la réflexion de P.D. James depuis quelques années, le laisser-aller ambiant, la solitude, la peur, caractéristiques de notre

époque, sont analysés dans ces pages lucidement, à travers une galerie de personnages qui gagne en profondeur à chaque roman, sans sombrer, toutefois, comme tant d'autres, dans un pessimisme définitif puisque, après maintes souffrances et déconvenues, Dalgliesh trouvera enfin l'âme-sœur.

En 1970, la paisible station balnéaire de Bournemouth défraya par deux fois la chronique des faits-divers. Une fugueuse de treize ans, Priscillia Trevelyann, n'avait jamais reparu. À quelques jours de là, l'une de ses vieilles voisines avait été massacrée à coups de couteau, crime horrible pour lequel son petit-fils, un garçon légèrement at-tardé, avait été condamné, au soulagement d'une police et d'un voisinage trop contents de tenir le coupable rêvé. Solution commode à laquelle une conseillère municipale, hantée par le suicide en prison du jeune homme, et le souvenir de la longue liste des erreurs judiciaires commises en Grande-Bretagne à l'époque, n'a jamais adhéré. Selon elle, Howard était innocent et l'assassin, trente ans après, court toujours. Un assassin qui pourrait peut-être en dire long, aussi, sur ce qui est arrivé à Priscillia et confirmer la rumeur selon laquelle, peu avant sa disparition, elle avait été victime d'un viol collectif dont les auteurs n'ont jamais été inquiétés.

Pour rouvrir ces dossiers classés, il faudrait y intéresser le professeur Hugues, médiateur redresseur de torts et pourfendeur d'enquêtes bâclées. L'ennui étant que Hugues, si brillant soit-il, est un homme bourré de complexes, au caractère impossible, qui assume de plus en plus mal ses origines afro-asiatiques, et qu'il est le plus mal choisi pour faire face aux réactions outrancièrement racistes de gens peu désireux de le voir se pencher sur le sort de Priscillia, et ses liens éventuels avec l'affaire Howard Stamp.

Sombres secrets

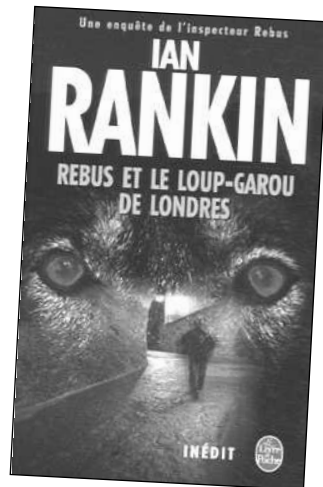
La disparue de Collinton Park, de Minette Walters, peut sembler comporter quelques longueurs, qui s'avèrent cependant volontaires et calculées, entraînant le lecteur dans des abîmes insoupçonnés pleins de sombres secrets dissimulés au fond des vies en apparence les mieux rangées. Sans aucune complaisance pour Hugues, ni pour aucun de ses personnages, tous ayant leur part d'ombre, tous remarquables, la romancière donne un livre efficace, et une intrigue qui, au fil des pages, s'avère hautement dérangeante.

"Choc de cultures"

Ian Rankin a créé autour de l'inspecteur John Rebus d'Édimbourg un univers lugubre, aux bas quartiers noyés de pluie et de brouillard peuplés de silhouettes inquiétantes, baignant dans une

par
Anne BERNET

désespérance morne, à peine réchauffée par l'usage surabondant du whisky. Ce choix d'une Écosse confrontée aux crises économiques et morales de l'époque comme décor, mais fière de ses particularismes est sa marque propre. Aussi le transfert momentané de Rebus, déclaré malgré lui éminent spécialiste des tueurs en série, à Londres, ne peut-il qu'entraîner un "choc des cultures".



Scotland Yard, incapable de démasquer le tueur qui, depuis trois mois, dépêche des femmes dans les ruelles nocturnes et ne laisse jamais aucun indice, ne saurait apprécier l'intrusion du provincial. Tandis que, Rebus, confronté à une multiplication des meurtres, arrive à une dérangeante conclusion : l'assassin est insaisissable parce qu'il connaît parfaitement les procédures d'investigation criminelle. De là à supposer qu'il pourrait être n'importe lequel de ses collègues londoniens, il n'y a qu'un pas. Isolé dans la capitale, n'osant faire confiance à personne, avec pour seul appui celui d'une douteuse profilleuse canadienne, Rebus se

trouve confronté à l'une des plus dangereuses enquêtes de sa carrière. Tout l'intérêt de ce très bon *Rebus et le loup-garou* de Londres tient à ce transfert du héros en Angleterre, au cœur d'une ville-lumière très éloignée de l'image qu'elle souhaiterait refléter, et tout aussi glauque que la chère vieille Édimbourg ...

Ravageantes questions

Pénible été pour Erik Winter, le plus jeune commissaire de la police suédoise, mal remis d'une enquête précédente. Inquiet de l'avenir de sa liaison avec Angela, désormais décidée à se faire épouser, en proie à un mal-être diffus, il doit rétablir l'ordre à Göteborg, agitée par des incidents violents que l'on ne saurait tous attribuer à la canicule pesant sur le pays. L'ambiance, déjà détestable, s'alourdit davantage avec la découverte du cadavre d'une inconnue assassinée que personne ne semble capable d'identifier. Or, et ce détail ronge Winter, la seule certitude concernant la morte était qu'elle avait un enfant, peut-être encore en vie et qu'il faut retrouver d'urgence.

À l'approche de la quarantaine, le héros de Åke Edwardson mûrit, et se pose de ravageantes questions sur le sens de l'existence, et les maux qui rongent le monde contemporain. Après la drogue, l'alcool, la pornographie, Winter se trouve confronté au drame de la solitude. Avec *Un cri si lointain*, Edwardson continue à distiller ses récits à l'horreur absolue, mais minimaliste, plongeant ses racines dans la décomposition morale de notre époque. La remarquable imbrication de deux récits parallèles et complémentaires, s'éclairant mutuellement,

relève du grand art, et révèle une rare maîtrise de l'écriture romanesque.

Sensations pas trop fortes

À la mort de son père, un sculpteur de génie qui avait perdu la raison après le tragique décès de sa femme, Emily Archer, s'installe dans la propriété familiale, une ancienne "colonie d'artistes", en compagnie de ses deux petits garçons et de Rachel, fille du premier lit de son mari. Mais rapidement, l'ambiance se fait angoissante. À la place de la vieille gouvernante, surgit une voisine envahissante et indiscrete ; les accidents se multiplient et le comportement de Rachel, adolescente à problèmes, devient inquiétant. Quant à la succession, elle se révèle inextricable. Où est passé l'argent ? Quel drame se cache dans le passé dont Emily a perdu le souvenir et que l'on veut à tout prix l'empêcher d'éclaircir ?

Sur cette intrigue digne des meilleurs Hitchcock, Judith Kelman brosse, dans *Le sommeil des anges*, une histoire somme toute peu effrayante gâchée par un dénouement trop rapide laissant maintes questions en suspens. Bon exemple de roman policier pour lecteur peu adepte des sensations fortes.

* **Rennie Airth** : *La marée sanglante*. Éd. de Fallois. 350 p., 18 euros (118,07 F).

* **P.D. James** : *La salle des meurtres*. Éd. Fayard. 466 p., 22 euros (144, 31 F).

* **Minette Walters** : *La disparue de Collinton Park*. Presses Pocket. 575 p., prix non communiqué.

* **Ian Rankin** : *Rebus et le loup-garou de Londres*. Le livre de poche. 350 p., 6,50 euros (42,63 F)

* **Åke Edwardson** : *Un cri si lointain*. Éd. Jean-Claude Lattès. 500 p., 21,50 euros (141,03 F) ou 10-18. 520 p., 10 euros (65,59 F).

* **Judith Kelman** : *Le sommeil des anges*. Presses Pocket. 320 p., prix non communiqué.

LUS AUSSI

● Craig Rice : MAMAN DÉTESTE LA POLICE

Veuve, mère de trois enfants, Marian, pour les faire vivre, écrit des romans policiers qui ne lui rapportent ni argent ni notoriété. Un jour, sa voisine est assassinée et ses enfants décident qu'ils vont révolutionner la vie de leur mère en résolvant l'énigme et en lui faisant épouser le bel inspecteur. Un seul détail : la morte était un maître-chanteur, impliquée dans une vieille affaire d'enlèvement et de meurtre, avec laquelle tout le quartier semble avoir des liens étranges.

Lors de sa parution en 1944, ce roman connut un vif succès. Aujourd'hui, l'on en appréciera le côté désuet, l'absence de sexe et de violence, une innocence, enfin, que le polar a maintenant bien perdue.

* *Le Masque*. 250 p., 5,20 euros (34,11 F)

● Stephen Booth : PEAK PARK

Deux randonneuses sont agressées sur les landes automnales d'un parc régional du nord de l'Angleterre. L'une est morte, l'autre, défigurée, a perdu la mémoire ; elle est pourtant la seule capable d'identifier le maniaque avant qu'il récidive. Une enquête difficile s'amorce au sein d'un monde rural en crise mais plus que jamais solidaire.

Ambiance prenante, sens remarquable de la mise en scène et du décor, admirables portraits, mais un scénario bancal, et l'impression au final, d'ignorer qui est l'assassin, ses mobiles, et le dé-

nouement des intrigues secondaires... Peut-être s'agit-il d'un parti-pris littéraire quasi-philosophique renvoyant à l'impossibilité, dans la vie réelle, de connaître tous les tenants et les aboutissants d'une affaire, mais, dans un roman policier, cela laisse le lecteur désagréablement sur sa faim.

* *Le Livre de poche*. 445 p., 6,95 euros (45, 60 F).

● Louise Welsh : IMPASSE DE LA PERVERSION

En vidant l'autre secret d'un défunt pornographe, un commissaire-priseur découvre l'objet le plus dérangeant de sa carrière : de vieilles photographies sadiques. Certaines montrent une jeune femme torturée puis égorgée. S'agit-il de truquages, ou, quelqu'un, vers 1945, a-t-il pris ces instantanés d'un crime ? Pour l'enquêteur improvisé désireux de savoir si les clichés renvoient à un meurtre véritable, et d'en identifier la victime, commence une quête pénible dans le milieu très fermé et très dangereux des pervers et de leurs fournisseurs.

En dépit d'un dénouement manqué, cette description des bas-fonds de Glasgow et de leur faune, tout comme le personnage tourmenté de Rilke, seraient incontestablement réussis, en dépit du thème plus que scabreux, si certaines scènes ne relevaient d'une pornographie hier encore réservée à des maisons d'édition très spécialisées.

* *Le livre de poche*. 350 p., 6,50 euros (42,64 F).

La parole est d'or...

« **L**a parole est par que le libéral, Jean-Baptiste MORVAN c'était le personnage qui se de-

d'argent, mais le silence est d'or » affirme un vieux proverbe qui, comme bien d'autres, mériterait qu'on mît à l'épreuve son exactitude. Nous savons qu'il y a des gens tellement laconiques par nature qu'on désespérerait d'en tirer

mandait toujours si son adversaire n'avait pas raison... Instruits par l'âge, l'expérience et les enseignements de l'Action française, nous n'avons cure désormais de certitudes tremblotantes, de convictions anémiques, et nous laissons le vœu de silence aux fervents de la plus haute spiritualité. Les individus, sont comme les peuples, ils peuvent un jour se mordre les doigts d'un non-interventionnisme regardé comme une vertu. Il nous plaît, à nous autres, de revendiquer le droit à la crispation, mais elle ne nous suffit pas encore. Georges Cadoudal, suffoqué par la proposition d'un fallacieux traité, dénouait sa cravate pour éviter la congestion, avant de hurler un appel au refus.

Comme le disait Péguy il faut savoir "gueuler la vérité".

un mot, non plus, disait Rabelais, « qu'un pet d'un âne mort »... Or il se trouve que, bien souvent, des imbéciles agressifs et les plus néfastes entrepreneurs de subversion ont le parler sonore, tandis que les bien-pensants à la mode ancienne demeurent figés dans un mutisme qu'ils tiennent pour prudence ou vertu.

Certitudes remblotantes

Il me souvient d'un voyage en Italie au cours duquel, dans un groupe de touristes français, j'éprouvais au cours des repas une indifférence indolente qui me dissuadait de réclamer la petite coupe de parmesan râpé dont j'étais pour-



Charles Péguy

tant assez friand. Alors ma voisine, une bien brave dame, me prenant en pitié, m'exhortait en ces termes : « Mais, cher Monsieur, il faut demander ! Il faut parler ! Ma pauvre mère me disait : à force de ne point parler, on meurt sans confession ! » J'ai toujours gardé mémoire de la juste sévérité du propos...

Y aurait-il un secret rapport entre la psychose "silencieuse" et le libéralisme ? Léon Daudet disait

Le turbot de Labiche

Qui a dit qu'il fallait « gueuler la vérité » ? Péguy me semble-t-il, si ma mémoire n'est pas infidèle. Et il ne sert à rien d'attendre : il y a des vérités qui sont comme le turbot du restaurateur dans une comédie de Labiche : ce poisson révélait par son odeur qu'il avait "attendu"... Il y a des vérités qui, à force d'avoir attendu, empoisonnent l'opinion, perpétuent l'erreur ou les complaisances les plus perverses. « Un jour, dira quelqu'un, la vérité luira ! » C'est mieux que rien, peut-être, mais nous nous obstinons à penser qu'il eût mieux valu ne pas attendre l'invention du cinéma pour acquitter Marie-Antoinette.

Ayant fait l'emplette du Larousse dernier paru, j'ai constaté en le feuilletant l'absence de La Varenne et de Jacques Perret, mais la présence de littérateurs miteux, foireux, de fous authentiques comme Artaud, de coquins ou de cochons indiscutables. Le silence a pour raison d'être de faire place à l'indignité. Et l'on redit amèrement le vers de Valéry : « Honneur des hommes, Saint Langage ! ». La Parole est sacrée, elle s'intègre dans une conscience royale, dans la culture d'une France qui ne saurait mentir et nous faire mentir...

Les abstractions ne peuvent gouverner les hommes

« La Constitution de 1795 est faite pour l'homme, or il n'y a point d'homme dans le monde. J'ai vu, dans ma vie, des Français, des Italiens, des Russes, etc. ; je sais même, grâce à Montesquieu, qu'on peut être Persan : mais quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu ».

Joseph de MAISTRE
Considérations sur la France, 1796

« En vérité, dans cette masse énorme et compliquée des passions et des intérêts hu-

ains, les droits de l'homme sont réfractés et réfléchis dans un si grand nombre de directions croisées et différentes, qu'il est absurde d'en parler encore, comme s'il leur restait quelque ressemblance avec leur simplicité primitive... Tous les droits prétendus de ces théoriciens sont extrêmes, et autant ils sont vrais métaphysiquement autant ils sont faux moralement et politiquement ».

Edmond BURKE
Réflexions
sur la Révolution de France, 1790

De Maistre était savoisien (au temps révolu des États de Savoie), Burke était irlandais (alors sous la férule d'Albion), l'un était magistrat, l'autre, parlementaire à la Chambre des Communes, le premier était franc-maçon (rite écossais), le second, un libéral qui n'avait d'yeux que pour les colons d'Amérique et la conquête de leur liberté. Deux personna-



Edmund Burke

lités de cultures et d'origines opposées, mais que le cataclysme de la Révolution française a réunies à jamais et sans nuances, dans cette catégorie politique devenue si peu fréquentable, celle des contre-révolutionnaires. Tous deux abhorraient ce monstre hideux, affalé sur la table rase d'une histoire millénaire, écrasant de tout son poids de pou-sah répugnant, « l'infâme », ainsi qu'on dénommait le christianisme.

Droits de l'homme, droits abstraits

La commune détestation de nos deux auteurs, bien que mue par l'instinct de leurs âmes écorchées, n'en a pas moins été, cependant, vigoureusement soutenue par une rhétorique inébranlable. Ils s'accordent, en effet, pour dénoncer le caractère artificiel des abstractions telles que la "liberté", les "droits de l'homme", "l'Homme", ces nouvelles muses des démocrates idolâtres.

Le passage précité de Burke montre bien la dimension factice des droits de l'homme autant que leur dangerosité pour les sociétés humaines. Ces droits sans devoirs (malgré la tentative de la

Constitution de l'an III), produits *ex nihilo* du rationalisme athée, les révolutionnaires et leurs successeurs français et européens en feront les critères par excellence de la bonne gouvernance démocratique, au point de les exporter en Afrique et ailleurs, avec les conséquences criminelles que l'on sait. Interchangeables et prétendument universels, les droits de l'homme se jouent allégrement des frontières nationales puisque seuls les « hommes » en sont les bénéficiaires, les nations devant obligatoirement s'effacer lorsqu'elles constituent un obstacle à leur épanouissement.

Interminables "droits à"

Ainsi, au nom de ces droits utopiques et contradictoires, requiert-on la peine de mort à l'encontre de Saddam Hussein. Dans le même temps, nos grandes consciences encouragent le "droit à" l'avortement ou "à" l'euthanasie, le "droit au" mariage des homosexuels, le "droit au" maintien des droits acquis (les 35 heures et les régimes spéciaux de retraite, par exemple), le "droit au" chômage, pour les intermittents du spectacle... La liste est longue de ces droits aux multiples avatars.

Politiquement et moralement ineptes, ils sont juridiquement inapplicables. Pour surmonter cet écueil, on impute au juge, en l'occurrence constitutionnel, la responsabilité de les concilier entre eux. Dès lors, la liberté de la mère de disposer de son corps est parfaitement conciliable avec le droit à la vie de l'enfant à naître ! C'est dire combien les droits de l'homme ont considérablement modifié l'échelle des valeurs, au point d'avoir accompli un renversement nietzschéen de toutes les valeurs. Dans sa course effrénée vers le "progrès", au nom de l'émancipation marxiste des consciences, la société de consommation incite à revendiquer toujours plus de droits.

Et après ? Le vide, le néant, comme en attestent le taux croissant des suicides, de dépressions nerveuses et autres affections psychiatriques du mal-être. « En ayant droit à tout, on manque de tout », constatait Burke. L'homme sans Dieu ni de-

voirs à l'égard de la société, n'a en définitive que les droits qu'il s'attribue à lui-même, en fonction de ses envies et de ses appétits du moment.

Les droits de l'homme contre la monarchie

Maistre comme Burke, s'ils soulignent l'artificialité de cet Homme révolutionnaire, éthéré et abstrait, fustigent surtout l'atteinte portée au gouvernement monarchique. Maistre considérait à cet égard que « le corps social ne peut pas s'autocréer ; la volonté collective ne peut donc pas être la source du



Joseph de Maistre

droit » et de préciser qu'« il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu ». En décapitant son roi, la France révolutionnaire « commettait un des plus grands crimes qu'on puisse commettre » contre son gouvernement naturel. En désincarnant le pouvoir pour le remettre entre les mains improbables d'une non moins hypothétique "Nation", nouveau siège de la souveraineté, la Révolution désacralisait et dépersonnalisait du même coup l'autorité royale. Le « roi deviendra un homme comme un autre » soupirera Burke, à la grande joie de Louis Ferdinand Céline qui, en introduction de sa thèse de doctorat, exultera en ces termes : « En 1789, la France fit les frais d'un roi. Au tranchant de son cou, jaillit une sensation nouvelle : l'égalité ».

Aristide LEUCATE



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | |
|---|--|
| 1. Premier abonnement France (un an) 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 45 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) 125 € | 7. Outre-mer (un an) 135 € |
| 4. Abonnement de six mois 70 € | 8. Étranger (un an) 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
Tél.
Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



LE MONDE ET LA VILLE

La marquise André Rozier de la Valière

● C'est avec tristesse que nous apprenons la mort le 26 mai 2006 à Lyon de la marquise André Rozier de la Valière, à l'âge de 95 ans, munie des sacrements de l'Église. Elle a été inhumée dans le caveau familial de sa propriété à Marennes, dans le Rhône. Fidèle à la messe de Saint Pie V, elle était la fille de Jacques Constantin, chef des camelots du Roi à Roanne avant la guerre, dont la famille s'était illustrée par des actes d'héroïsme et de fidélité au Maréchal et à la France. Elle a toujours témoigné de sa gratitude et de sa générosité à la section d'AF de Lyon et à ses deux arrière-petits-neveux, Alexandre et Vladimir Boritch. Nous leur présentons, ainsi qu'à toute sa famille, nos condoléances les plus émuës.

Le général Georges Grimal

● Notre ami le général de division aérienne Georges Grimal, commandeur de la Légion d'Honneur, est décédé le 27 juin 2006 à Baigts-de-Béarn où il résidait. Il était dans sa 98^e année. Ses obsèques ont été célébrées le 3 juillet en l'église de Baigts de Béarn, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille de la même commune.

Ancien élève de l'École Polytechnique, il était entré dans l'Armée de l'Air en 1931. En 1940 et 1944-45 il commanda des unités de bombardement. Il dirigea de 1942 à 1944 l'École de Marrakech. Il quitta l'Armée en 1960 et occupa dès lors diverses fonctions civiles.

Le général Grimal, qui est demeuré alerte jusqu'à sa mort, avait une passion : la peinture et la sculpture. Il tenait son talent de son oncle le peintre Henri Rousseau (décédé en 1933). Ses portraits de femmes, en particulier, étaient pleins de charme et de sensibilité.

Il avait publié en 2005 un ouvrage où il réglait leur compte à ses deux "bêtes noires" : *Tempêtes et tendresse. Mon combat contre les escroqueries De Gaulle et Picasso* (Éditions Lettres du Monde, cf. le compte-rendu d'Yves

Lenormand dans *l'A.F. 2000* du 4/5/2006). Il y rappelait notamment comment Hitler et Goering avaient tenté au début de 1939 d'éviter une guerre à l'Ouest à condition que la France les laissât mettre la main sur l'Ukraine...

Nous prions la famille du général Georges Grimal, en particulier son fils aîné le général François Grimal (c.r.), d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

Robert Oberdorff

● Notre ami Robert Oberdorff est décédé brutalement à Nice au début de juillet. Âgé de 74 ans, il était né à Saint-Arnaud, près de Sétif. Il portait en lui la marque d'une double ascendance, alsacienne et algérienne, et s'est voulu toute sa vie fils de France et d'Algérie.

Il avait commencé une carrière de journaliste à *L'Écho de Philippeville*, il devint chroniqueur à *Radio-Algérie*. Après l'abandon de l'Algérie française il entra au *Méridional la France*. Footballeur avéré, il fut chroniqueur sportif dans les médias du Québec durant dix ans. Il revint en France où il collabora à *Nice-Matin* durant vingt ans. Il fut aussi le correspondant de *L'Équipe*.

Il collabora longtemps à *Amitiés françaises universitaires*, à *Aspects de la France*, puis à *L'Action Française 2000*. Il avait en effet découvert la pensée de Charles Maurras et avait rallié les groupes de jeunes militants d'Action française. Il fut longtemps une figure familière des Camps Maxime Real del Sarthe où il prononça des conférences exaltant l'œuvre française en Algérie et les bienfaits de la monarchie.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 13 juillet à l'église Sainte-Marguerite de Cannes-la-Bocca, suivies de l'inhumation dans le cimetière de Labadie II où reposent ses parents. L'Action française était représentée à la cérémonie par Pierre Gouirand, membre du Comité directeur de l'A.F.

Nous prions ses frères, ainsi que leurs familles, d'agréer l'expression de nos condoléances émuës, avec l'assurance de nos prières pour le repos de son âme.

Du 18 au 27 août : Camp Maxime Real del Sarthe 2006

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'ACTION FRANÇAISE

Au château de Lignières (Berry)



Formation politique : conférences, cercles d'études, ateliers et travaux encadrés.

Formation militante : toutes les techniques militantes avec une mise en pratique quotidienne sur le terrain ; du sport, selon les dispositions de chacun.

Formation technique : selon les responsabilités et le degré d'implication des participants, organisation, structure, communication et école de cadres.

Prix : 140 euros (10 jours, nourriture et hébergement compris).
Pour les intermittents du camp le tarif est de 15 euros par jour.

Chèques à l'ordre de CMRDS

SAMEDI 26 AOÛT : JOURNÉE PORTES OUVERTES

Conférences, animations et veillée. Ouvert à tous. Participation aux frais : 20 euros.

Des voitures sont déjà prévues au départ de Paris, Lyon, Aix, Nice, Strasbourg, Nantes, Blois...

Inscriptions à renvoyer à l'adresse suivante :

Action française - CMRDS - 10 rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 Paris

Renseignements complémentaires au 01 40 39 92 06 ou sur www.actionfrancaise.net/cmrds

RETOUR SUR L'ANNÉE MILITANTE

■ Au cours de l'année universitaire écoulée, la France a été confrontée aux émeutes des banlieues, à la crise du CPE... Des événements qui ont prouvé, une fois de plus, l'incapacité de la République à régler les problèmes de l'éducation et de l'immigration. La solution passe par un changement des institutions, l'Action française étudiante n'a pas manqué de le faire savoir !

Le 11 novembre, alors que les banlieues explosaient, l'AFE a organisé une grande manifestation d'unité nationale sur les Champs-Élysées. Le lendemain, elle a réuni ses sympathisants à Saint-Germain-des-Près pour proposer, « face à la crise de régime, une alternative royaliste ».

En février, à l'occasion d'un second meeting, elle a dénoncé « l'impasse démocratique ». Quelques jours plus tard, ses analyses étaient confirmées par le déclenchement de la crise du CPE. Sans entrer dans le jeu de la police, ni dans celui des quelques nervis d'extrême gauche ou d'extrême droite, elle a occupé le terrain pour fustiger la déliquescence de l'autorité publique.



Les actions se sont multipliées en 2005-2006 : ventes à la criée du journal, tractages, collages, actions coup de poing... Les militants se sont mobilisés pour les cortèges en l'honneur de Louis XVI et Jeanne d'Arc, ils se sont investis en septembre 2005 dans la campagne législative de Jean-Philippe Chauvin, en décembre dans l'organisation d'une manifestation contre le lobby homosexuel Act up...

Cette année a également été marquée par deux événements forts en province : la session de Jambles et le rassemblement de Cotignac.

La formation ne fut pas en reste. Profitant de la collabora-

tion de nouveaux universitaires, l'AFE a élargi les sujets traités lors des cercles d'études et des conférences assurées chaque vendredi soir à Paris. Plusieurs interventions ont été enregistrées afin de les rendre accessibles sur Internet, et des cahiers royalistes inédits ont été publiés.

Des sections étudiantes ont été créées à Chartres, Versailles, Saint-Étienne, Reims, Vernon, Nantes, Rennes et Fontainebleau. Notre présence sur la toile s'est accrue avec l'ouverture de blogs locaux et la mise en ligne de sites plus thématiques : royalistes sociaux, histoire des camelots du Roi, présentation du bulletin étudiant *Insurrection*, etc.

Au sein de la jeunesse française, abrutée par la télévision et anesthésiée par l'endoctrinement républicain, il demeure des esprits libres, des militants dont l'engagement permet de nourrir tous les espoirs. Le prochain Camp Maxime Real del Sarthe s'annonce prometteur et ouvrira une nouvelle année étudiante qui devrait confirmer cette dynamique. Ne fléchissons pas, continuons le combat !

AF

LIVRES REÇUS

● **Jean Sévillia : HISTORIQUEMENT CORRECT.** — Voilà réédité en collection de poche un ouvrage qui eut un certain retentissement lorsqu'il parut en 2003. L'auteur redresse bon nombre d'erreurs — sinon de mensonges — historiques qui ont cours dans l'enseignement et dans les médias et qui constituent l'"historiquement correct". De la féodalité jusqu'à la guerre d'Algérie il apporte une étude fouillée des périodes controversées et contribue à l'assainissement des esprits.

Quelques réserves cependant sur la période de l'Occupation. L'auteur porte sur le maréchal Pétain un jugement plus moraliste que po-

litique. Ainsi, pour lui, la rencontre du Maréchal avec Hitler fut une « erreur »... Elle fut en réalité un échec pour Hitler qui n'obtint pas l'alliance avec la France qu'il espérait. L'auteur ne distingue pas la "collaboration" imposée de la coexistence sur le territoire des autorités françaises et des occupants allemands et la collaboration consistant à prendre le parti de l'Allemagne. Le Maréchal a toujours rejeté le seconde.

Pour ce qui est de De Gaulle, Jean Sévillia souligne bien que celui-ci n'a pas rassemblé toutes les forces françaises qui ont participé à la libération du pays. Il ne signale pas cependant la falsification de l'"appel du 18 juin" dont le second

texte, qualifiant l'Armistice de "capitulation" a été un ferment de guerre civile entre Français.

Enfin, Jean Sévillia critique la politique de la "seule France" suivie alors par Maurras et l'A.F. Or elle ne signifiait pas la moindre complaisance à l'égard des Allemands mais le soutien au Maréchal à l'encontre des collaborationnistes et des gaullistes.

Décidément, il reste encore des thèses "historiquement correctes" à dénoncer. **Éd. Perrin Tempus. 455 pages, 10 euros.**

● **Patrick Barriot : L'AFFAIRE HANDKE.** — L'auteur a déjà parlé dans nos colonnes du dramaturge

autrichien de talent Peter Handke dont une pièce a été déprogrammée de la Comédie française où elle devait être jouée au début de 2007. L'administrateur du théâtre national lui reproche de s'être rendu aux obsèques du président Milosevic en mars dernier. L'ouvrage publie tous les éléments du débat, y compris les textes des critiques de Handke. Il apporte bien des précisions sur les événements qui ont ensanglanté la Yougoslavie et rejette le tribunal de la Pensée devant lequel certains voudraient faire passer ceux qui ne pensent pas "politiquement correct". **Éd. de l'Âge d'Homme, coll. Objections, 150 pages.**

C.R.A.F.
ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO

VICE-PRÉSIDENT :

STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :

THIBAUD PIERRE

ADMINISTRATION :

MLLE DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),

ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),

BIENFAITEURS (150 €)

IL Y A 150 ANS À NEUCHÂTEL

Une insurrection royaliste

Gonzague de Reynold relève dans *Cités et pays suisses* que, « **dès le XVI^e siècle, Neuchâtel connut cette chance d'avoir des princes étrangers qui, résidant hors du pays, lui abandonnaient volontiers le soin de se régir selon ses traditions** ». Par conséquent, « **les Neuchâtelois purent longtemps jouir de tous les avantages de la monarchie unis à toutes les libertés de la république** ». Ce subtil appareillage ne résistera pas à la vague révolutionnaire de 1848, non sans qu'il s'ensuive un ultime sursaut.

Le coup d'audace d'une élite neuchâteloise qui, par conviction, n'avait pas hésité à exposer sa condition.

Les 2 et 3 septembre 1856, il y aura donc bientôt cent cinquante ans, le pays de Neuchâtel, limítrophe de la Franche-Comté, fut en effet le théâtre d'une contre-révolution royaliste qui, si elle ne fit pas long feu, marqua durablement les esprits. La tentative puis l'échec de l'entreprise provoquèrent une crise entre le royaume de Prusse, Frédéric-Guillaume IV portant le titre de prince de Neuchâtel, et la Confédération suisse dont Neuchâtel était un canton-principauté depuis 1814 (voir encadré). Les deux pays rompirent leurs relations diplomatiques et effectuèrent des préparatifs militaires.

Mais, prince indécis et romantique, Frédéric-Guillaume IV demanda la médiation de Napoléon III et, après une succession de pourparlers, "l'affaire de Neuchâtel" fut réglée le 26 mai 1857 avec la signature du Traité de Paris par la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Prusse et la Suisse. Aux termes de cet accord, le roi de Prusse renonçait « **à perpétuité, pour lui, ses héritiers et successeurs, aux droits souverains** » que le Congrès de Vienne (1815) lui avait reconnus « **sur la Princi-**

pauté de Neuchâtel et le Comté de Valangin ». Le pays de Neuchâtel devenait *de jure* un canton suisse comme les autres, c'est-à-dire républicain.

Première alerte

Cette "affaire de Neuchâtel", comme les chancelleries l'appelleront à l'époque, scella le sort des royalistes neuchâtelois en tant que force politique distincte. Il est vrai que tout avait mal commencé avec le siècle, le marchandage entre le prédécesseur de Frédéric-Guillaume IV et Napoléon I^{er}, puis le statut bancal de canton-principauté ratifié par le Congrès de Vienne.

La première alerte survint en 1830-1831, dans le prolongement des journées de Juillet à Paris.

Les esprits s'échauffent alors dans la principauté, des "arbres de la liberté" sont plantés ; profitant de l'agitation, des républicains occupent le château de Neuchâtel, siège du pouvoir politique. Mais le Conseil d'État (gouvernement), replié en ville, lance des appels à l'aide ; les forces royalistes peuvent s'organiser tandis que des commissaires fédéraux envoyés de Berne parlementent avec les deux parties. Un accord est signé le 27 septembre 1831, stipulant le retrait des groupes révolutionnaires du château, le désarmement des deux camps et une amnistie générale.

Peu après, sous l'impulsion du général prussien Ernest Pfuel, le gouvernement légitime reprend la situation en main. L'agitation républicaine et libérale est provisoirement matée.

Les camps antagonistes, qui ont pu jauger leurs forces respectives, tireront les leçons des événements, sans toujours se donner les moyens idoines. Les républi-

par
Guy C. MENUSIER

cains flattent l'inclination naturelle de la Diète fédérale et se proclament « **uniquement suisses** », alors que les députés neuchâtelois, majoritairement monarchistes, demandent au roi de Prusse que la principauté sorte de la Confédération helvétique. Aucune des adresses envoyées à Berlin n'eut de suite, le roi invoquant les engagements pris à Vienne en 1815.



Barricade et canons royalistes à Neuchâtel le 3 septembre 1856, selon les lithographies de l'époque

Contre la république, contre la Suisse

Pourtant, Frédéric-Guillaume IV éprouvait une réelle affection pour le peuple neuchâtelois et, lors d'une visite dans sa principauté en 1842, tout ce que Neuchâtel comptait de fidèles sujets lui témoigna un vibrant attachement.

Durant toutes ces années, l'antirépublicanisme des autorités neuchâteloises ne fit que croître, au point que le gouvernement, avec l'assentiment de la Vénérable Classe des pasteurs, se lia avec les cantons catholiques en rébellion contre la Diète fédérale dominée par les radicaux anticléricaux. C'est ainsi que le canton-principauté refusa de livrer un contingent

aux troupes fédérales chargées de réprimer la résistance du Sonderbund. Dès lors, le divorce est consommé entre la principauté et la Suisse.

Quand, au début de 1848, se déchaînent en Europe, d'abord à Paris, les passions révolutionnaires, les républicains neuchâtelois ne rament pas le coche. Venant de La Chaux-de-Fonds où ils ont désarmé les comités royalistes, les insurgés se rendent maîtres de la ville et du château de Neuchâtel, et procla-

ment la République. Un gouvernement provisoire est constitué que s'empresse de reconnaître le Directoire fédéral. Et en un temps record, en septembre de la même année, la Confédération se dotera d'une nouvelle constitution stipulant que le régime républicain est la norme pour tous les cantons.

Au regard de la Suisse, Neuchâtel relève désormais de sa seule souveraineté. Cependant, la Prusse comme d'ailleurs les royalistes neuchâtelois, défaits mais non résignés, ne l'entendent pas de la sorte.

Imbroglia diplomatique

Observant que la Suisse avait violé les dispositions du Traité de Vienne, dont l'article 23 reconnaissait les droits du roi de Prusse en qualité de prince de Neuchâtel, Frédéric-Guillaume IV en inféra que Neuchâtel ne pouvait plus juridiquement faire partie de la Confédération. Cette position de principe étant affirmée, Frédéric-Guillaume IV n'en tira pas immédiatement la conclusion logique. Il est vrai que des troubles révolutionnaires avaient également éclaté en Prusse et en Bade ; il fallait parer au plus pressé et c'est au frère du roi, le futur empereur d'Allemagne Guillaume I^{er}, que revint la mission de rétablir l'ordre intérieur.

L'"affaire de Neuchâtel" s'enlisa ensuite dans les sables diplomatiques. Jusqu'en 1852, quand le gouvernement prussien obtint de la France, la Russie, l'Angleterre et l'Autriche la signature d'un protocole par lequel ces puissances reconnaissaient les droits que le roi de Prusse possédait sur la principauté de Neuchâtel. Une reconnaissance assez formelle, ignorée par la Suisse, sans conséquences fâcheuses pour ce pays.

Pendant ce temps, les dirigeants républicains de Neuchâtel allaient de l'avant. Ils firent voter

une constitution cantonale sur mesure puis organisèrent des élections, où les royalistes subirent une lourde défaite. Mais le vent tourna. Les élections suivantes, en 1856, se traduisirent par un éclatement de la députation républicaine et un redressement des royalistes. Ceux-ci jugèrent alors les circonstances suffisamment favorables pour jouer leur va-tout. D'autant que paraissaient toujours bien faibles les chances d'une restauration par la seule voie démocratique.

Un coup d'audace

Les chefs royalistes, sous la houlette du colonel-comte Frédéric de Pourtalès, firent le voyage de Berlin pour sonder les dispositions du roi et de la Cour. Ils reçurent des encouragements verbaux, assez ambigus, mais se crurent confortés dans leur détermination.

Sans appui extérieur, le mouvement insurrectionnel se produisit simultanément à Neuchâtel et dans les Montagnes neuchâteloises dans la nuit du 2 au 3 septembre. À Neuchâtel, le lieutenant-colonel de Meuron-Terrisse s'empara du château. Deux commissaires fédéraux engagèrent alors des discussions avec les chefs royalistes. Les républicains ne tardèrent pas à se ressaisir et à livrer combat, les affrontements faisant dix-sept morts et une cinquantaine de blessés. L'imprimerie de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, qui avait publié une proclamation des royalistes, fut mise à sac. Enfin, des troupes d'autres cantons se portèrent au secours des républicains.

Au terme de cette contre-révolution avortée, les républicains avaient fait 530 prisonniers, dont une soixantaine furent déferés devant une juridiction fédérale. Plusieurs centaines de royalistes s'exilèrent, la plupart trouvant refuge en France voisine, dans les régions de Pontarlier et de Morteau.

Reculant devant la perspective d'une guerre, Frédéric-Guillaume IV fut néanmoins sensible au sort de ses fidèles sujets, dévoués au point de lui avoir tout sacrifié. En échange de sa renonciation à la principauté de Neuchâtel, il exigea et obtint une amnistie pour tous les insurgés royalistes de septembre 1856.

Ainsi se termina le coup d'audace d'une élite neuchâteloise qui, par conviction, n'avait pas hésité à exposer sa condition. Dès lors, ces patriciens comme ceux qui les avaient suivis (pasteurs, anciens maires, horlogers ou paysans) se coulèrent dans le nouveau moule social. Les regrets se dissipèrent au fil de l'histoire tourmentée de la Prusse. Rétrospectivement, on peut penser que les magistrats neuchâtelois de 1707 n'avaient pas fait le meilleur choix en optant pour un Hohenzollern.

Sources :

* **Maurice Haesler** : *De la situation de Neuchâtel vis-à-vis de la Prusse et de la Confédération suisse. Éd. de la Béroche, Neuchâtel 1958.*

* **Paul Baillod** : *L'exil des royalistes. Imprimerie centrale, Neuchâtel 1930.*

* **Collectif** : *Histoire du Pays de Neuchâtel. Ed. Gilles Attinger, Hauterive (Neuchâtel) 1993.*

Repères historiques

■ **Après le démembrement de l'empire carolingien, la région de Neuchâtel fit partie du royaume de Bourgogne, lui-même incorporé au Saint-Empire en 1033. Un siècle plus tard apparaît le titre de seigneur de Neuchâtel. Dès lors, le petit territoire se développe en État autonome, baronnie puis comté qui, par mariage, passe en 1504 à la Maison d'Orléans-Longueville.**

En 1530, la Réforme est introduite à Neuchâtel par Guillaume Farel. En respectant les franchises et en déléguant aux conseils de bourgeoisie, les Orléans-Longueville, princes catholiques, contribuèrent au maintien d'une coexistence confessionnelle empreinte de réalisme politique. En 1643, Henri II d'Orléans-Longueville prend le titre de prince de Neuchâtel. Mais la Maison de Longueville s'éteint à la fin du XVII^e siècle ; la principauté est alors adjugée par le Tribunal des Trois-États (sorte de cour suprême locale) à Marie de Nemours. À la mort de la duchesse de Nemours en 1707, le même Tribunal des Trois-États est appelé à choisir entre une quinzaine de prétendants : d'une part des Français, dont le prince de Conti et le prince de Carignan, soutenus par Louis XIV ; d'autre part le roi de Prusse Frédéric I^{er}, qui assure tenir ses droits des Châlons par la Maison de Nassau. C'est finalement celui-ci, l'ex-électeur de Brandebourg, qui a la faveur des magistrats neuchâtelois, pour lesquels les règles du droit suc-

cessoral importent moins que les avantages escomptés de la religion protestante du prince et surtout de l'éloignement géographique de la Prusse.

Durant un siècle et demi, la principauté de Neuchâtel restera donc sous la souveraineté des Hohenzollern. Avec toutefois un intermède napoléonien : en 1805, Frédéric-Guillaume III cède Neuchâtel à Napoléon qui, en retour, autorise le roi de Prusse à s'emparer de l'électorat de Hanovre, alors possession anglaise. Pendant huit ans, le titre de prince de Neuchâtel sera porté par le maréchal Berthier.

Après la bataille de Leipzig et la percée des coalisés sur le Rhin, Frédéric-Guillaume III reprend de plein droit la possession de Neuchâtel (janvier 1814) mais souhaite que sa principauté devienne en même temps un canton suisse. Pouvant s'expliquer par les liens de combourgeoisie que Neuchâtel avait noués dans le passé avec Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne, la proposition du roi de Prusse se veut une marque de réalisme ; ce sera une source de graves ennuis. Quoi qu'il en soit, ce statut hybride, accepté par la Diète helvétique et reconnu par le Congrès de Vienne, subsistera jusqu'à la révolution neuchâteloise de mars 1848 et même, selon le droit public international, jusqu'au Traité de Paris de mai 1857.

G. C. M.